

LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BÉNIN

52^{ème} ANNÉE - NUMÉRO 707

24 JUILLET 1998 - 150 Francs CFA

SAMEDI 18 JUILLET 1998 : FUNÉRAILLES DE MONSIEUR CHRISTOPHE ADIMOU L'AVANCEMENT SUR MÉRITE: QUE LE BON SENS TRIOMPHE !



(Lire nos informations en pages 6, 7, 8)

S'il est un sujet qui défraie la chronique chez nous ces derniers jours, c'est bien la loi sur l'avancement au mérite. Là-dessus, la mouvance présidentielle et l'opposition bandent les muscles chacune de son côté. Pour le moment les rapports de force sont égaux. La politique politicienne aidant, certains honorables avancent des arguments par trop subjectifs pour voter contre la loi sur l'avancement au mérite.

À vrai dire, les incartades auxquelles nous assistons ces jours-ci à Porto-Novo posent la problématique de l'éthique. Car reconnaissons-le, l'administration béninoise travaille très peu et souvent bien mal. Alors, à la veille du troisième millénaire où seuls le travail consciencieux et l'efficacité devraient payer, on s'étonne, à bon droit, de voir des fils de ce pays, et pas des moindres, discuter sur l'avancement au mérite. Que l'on s'applique à poser des balises pour éviter la politisation de l'administration, ce n'est que juste et honorable. Mais de là à rejeter totalement l'avancement au mérite, cela rétrograde notre pays et interpelle chaque Béninois et chaque Béninoise. S'il est indispensable de prévoir des garde-fous contre les abus et les dérapages, il est non moins vital d'éviter le nivellement par la base, sans quoi mérite et iniquité, compétence et incompétence, rigueur et tricherie... seraient confondus et traités pareillement — comme si la gent de la fonction publique ne veut pas «manger à la sueur de son front». Et si nous érigeons une société de paresseux, d'incompétents et de tricheurs, nous devons en assumer la responsabilité au lieu de chercher des boucs émissaires. Les ambitions politiques ne doivent pas nous rendre myopes au point de ramer contre tout ce qui peut baliser la voie à la performance, fer de lance du progrès et du développement. À bon entendre demi mot !

Barthélemy Assogba Cakpo

KÉRÉKOU
SERAIT-IL SUR UNE
CORDE RAIDE ?

(Lire nos informations à la page 2)

LE BÉNIN DU
RENOUVEAU EN ROUTE
POUR LE PAS IV

(Lire nos informations à la page 2)

A L'ÉCOUTE DU PAPE



LA « CITÉ SAINTE »

Très chers frères et sœurs !

(...) Je vous invite à lever le regard vers le ciel pour contempler la foule innombrable de ceux qui ont pleinement répondu à la Grâce, et qui maintenant,

«devant le trône de Dieu» (Ap 7,15), chantent éternellement sa gloire.

Ils constituent la «cité sainte», que nous considérons volontiers comme notre but définitif, alors que nous sommes pèlerins dans la «cité terrestre», fatigués par l'âpreté du chemin.

Nous voulons aujourd'hui lever les yeux vers le ciel non pas pour oublier les afflictions de la terre, mais pour les affronter avec plus de courage. Les saints, témoins éloquentes de l'action surnaturelle de Dieu dans la vie de l'homme, nous indiquent l'objectif définitif de l'histoire, lorsque le Seigneur «fera l'univers nouveau» (cf Ap 21,5).

Nous avons donc à prendre conscience de notre vocation commune à la sainteté. Ce n'est pas un hasard si, parmi les saints que l'Église vénère, on trouve des personnes de tout âge, peuple et condition sociale. Les «saints» sont du reste non seulement ceux qui sont canonisés, mais tous les

croissants qui vivent et meurent fidèles à la volonté divine.

Le monde a besoin d'un printemps de sainteté, qui accompagne les efforts de la nouvelle évangélisation, et offre à l'homme de notre temps, souvent déçu par de vaines promesses et tenté de céder au découragement, une orientation et une raison de confiance renouvelée.

Les fils de l'Église sont appelés à répondre à ce défi, par un sérieux engagement quotidien de sanctification «dans les conditions, les charges et les circonstances qui sont celles de leur vie», «en faisant paraître aux yeux de tous, dans leur service temporel lui-même, la charité avec laquelle Dieu a aimé le monde.» (Lumen Gentium, 41).

Dans cet itinéraire spirituel exténuant mais exaltant, nous sommes aidés par nos frères du Paradis, auxquels nous sommes liés non seulement par le pieux souvenir, mais aussi par une communion profonde et

vivante, réalisée par l'Esprit Saint, qui édifie sans cesse l'Église comme «corps du Christ». Il s'agit d'une communion qui s'étend également à tous ceux qui sont morts sous le signe de la foi, mais qui, ayant besoin de la miséricorde purificatrice du Père céleste, attendent au purgatoire de pouvoir jouir de la lumière de son visage. Dans un mystérieux échange de dons, ils intercedent pour nous et nous leur offrons notre prière d'intention.

Très chers frères et sœurs ! Je voudrais vous inviter à vous unir à moi par la pensée, pour implorer une effusion de miséricorde divine sur tous nos chers défunts. Veuillez la Très Sainte Vierge Marie intervenir par son intercession maternelle, devenant encore une fois pour ses enfants «un signe de consolation et d'espérance sûre» (Lumen Gentium, 68) (...).

Sa Sainteté Jean-Paul II
Rome, Place Saint-Pierre
1er novembre 1992

L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE

LE BÉNIN DU RENOUVEAU EN ROUTE POUR LE PAS IV

Après les premier, deuxième et troisième Programmes d'ajustement structurel, tout porte à croire que le Bénin ira bientôt au quatrième PAS. Sans vouloir aller trop vite en besogne, les signes précurseurs de cette quatrième aventure sont de plus en plus évidents. D'autant que, consciemment ou inconsciemment, les hommes politiques de ce pays, par la politique politicienne, y travaillent avec ardeur.

Qu'il nous souvienne de ces années 80 où le Bénin a été confronté à de grands problèmes économiques et financiers caractérisés par :

- un taux de croissance économique nul,

- une dégradation criarde des infrastructures économiques et sociales,

- une crise aiguë de liquidité et des déséquilibres internes et externes. Ces difficultés, à la fin des années 80, avaient entraîné l'accumulation des arriérés de paiement des dettes intérieures et extérieures considérables avec pour corollaire un endettement insoutenable. Au même moment, le secteur privé devait faire face à un environnement réglementaire extrêmement contraignant, alors que les entreprises publiques et le système bancaire étaient aux prises avec une tension jamais connue dans l'histoire économique du Bénin.

AVALANCHE DE RÉFORMES

C'est dans cette situation oh! combien chaotique que les autorités du Bénin ont lancé pour la première fois en 1989 le premier programme d'ajustement structurel fondé sur une nouvelle stratégie de développement qui mettait l'accent sur la réduction du rôle du secteur public, le retour à l'équi-

libre budgétaire et le soutien au secteur privé. Ce programme visait la création des conditions d'une croissance durable et le rétablissement d'une situation financière interne et externe viable par les moyens suivants :

- le rétablissement d'un système bancaire sain,

- la création de bases solides pour le développement d'une économie de marché grâce à une politique de libéralisation et de privatisation,

- la restructuration des services publics essentiels et

- le renforcement des services sociaux prioritaires.

Ce programme était financièrement soutenu par l'utilisation des ressources du FMI, de la Banque mondiale, des financements bilatéraux et multilatéraux en provenance de diverses sources comme la Communauté européenne, la Banque africaine de développement, la France, l'Allemagne, la Suisse etc.

A un moment où le troisième programme d'ajustement structurel est dans une période de grâce par rapport aux engagements des autorités béninoises, les résultats de près d'une dizaine d'années de réformes sous l'égide des Institutions de Bretton Woods ne sont pas moins encourageants, du moins selon les statistiques officielles. En effet, on note aujourd'hui au Bénin l'instauration d'un réseau bancaire performant avec cinq banques privées. La confiance semble être rétablie. Par ailleurs, le Bénin peut se féliciter du taux de croissance économique qui se situe

autour de 6%. Les finances publiques, quant à elles, s'assainissent progressivement. Ainsi, à en croire le ministre des finances, le Bénin dispose de six mois de réserves de change à la BCEAO, contre un mois de réserves en 1989.

MENTION PASSABLE

Cependant, ces résultats macro-économiques, quoique assez bons, sont encore loin des objectifs globaux auxquels doivent aboutir la mise en œuvre des Programmes d'ajustement structurel. De ce point de vue, le taux d'accroissement est fragile en raison de la structure de notre économie qui, aujourd'hui, repose essentiellement sur le coton, alors que le document cadre du PAS met l'accent sur la nécessité de la diversification des produits agricoles, notamment vivriers, pour consolider la croissance économique. Mais au-delà de cette considération, le plus important et qui a tout l'air d'aller à pas hésitants est la réforme structurelle. A ce propos, il est évident aujourd'hui que certaines réformes spécifiques ne pourraient pas arriver à terme avant le délai imparti aux réformes que le Bénin s'est engagé à opérer dans le cadre du PAS III. Et lorsqu'on se rend compte de tous les débats stérils et vains qui entourent aujourd'hui l'avancement au mérite, — nécessité pour le Bénin et conditionnalité du PAS III pour la poursuite de toute action des bailleurs de fonds —, il y a bien de véritables raisons d'inquiétude. D'ailleurs, près d'une vingtaine de milliards de F CFA de concours au budget national sont pour l'instant bloqués pour non respect des engagements pris par les autorités béninoises dans le cadre de la mise en œuvre du PAS III. Et que dire de tous ces projets en difficulté puisque le PAS

constitue un gage pour les investissements des bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux.

DANS L'ANTICHAMBRE DU PAS IV

À cette allure, la rupture de notre pays avec les Institutions de Bretton Woods interviendra nécessairement, du moins provisoirement et l'hésitation à souscrire à l'avancement au mérite ne fera que précipiter les choses.

Sommes-nous aujourd'hui capables de financer notre développement et de maintenir nos performances? Ce n'est pas évident. Car l'investissement au Bénin reste hélas tributaire des apports étrangers via PAS. Alors, le Bénin est parti pour reprendre très bientôt avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, des négociations devant le conduire au PAS IV. Et il ne sert à rien de chercher des boucs-émissaires dans cette situation due à une certaine incohérence : savoir ce que l'on veut réellement et s'en donner effectivement les moyens, tel est la seule et vraie question.

Chaque Béninoise et chaque Béninois, gouvernant, député, travailleur, syndicaliste, artisan, simple citoyen... chacun à sa responsabilité dans la mesure où, la pureté, l'inconscience, la corruption, le manque d'amour de la chose publique, la politique politicienne et autres semblent être les caractéristiques les mieux partagées dans le Bénin du Renouveau. Quand l'intérêt général arrivera à primer sur les intérêts personnels, partisans et égoïstes, le Bénin pourra rêver de se passer un jour des PAS. Autrement, la sortie de ce cercle infernal n'est pas pour bientôt et ce serait dommage pour l'avenir du Bénin. Car le développement de tout pays passe par les efforts conjugués de tous ses fils et de toutes ses filles.

Alain Sessou

KÉRÉKOU SERAIT-IL SUR UNE CORDE RAIDE ?

Il est facile de commander, mais difficile de diriger disent les militaires. Et en vrai militaire, le général Mathieu Kérékou devrait être en train de méditer cet adage. Aujourd'hui, les événements qui se succèdent, doivent convaincre le président Kérékou qu'il est difficile de diriger les hommes dans le Bénin du Renouveau. Son retour au pouvoir et la manière dont est ficelée la coalition qui l'y a hissé en 1996, portent déjà en leur sein le germe de toutes les vicissitudes politiques d'aujourd'hui. Comment peut-il en être autrement quand on observe le comportement de certains membres de la coalition des forces démocratiques? Loin d'ailleurs de contribuer à la construction de l'unité autour du président Kérékou, ils ne perdent aucune occasion pour se tirer dans les pattes, se remplir sans scrupule les poches au détriment du développement de la nation béninoise... Tout en se réclamant de la mouvance présidentielle, ou proches collaborateurs du général, plus d'un d'entre eux se livrent purement et simplement à la prostitution politique. Pour certains observateurs avertis, le général Kérékou rusé et découvrant de mieux en mieux le milieu politique

béninois, pousserait à la roue par son comportement. Il irait jusqu'à rendre frileux plus d'un membre de ladite coalition. Ce qui fait dire à certains d'entre eux que le chef de l'État manque d'égards à ceux qui l'ont aidé à revenir au pouvoir. De fait, l'atmosphère est bien lourde dans ce milieu où de moins en moins le président serait porté dans les cœurs.

D'ailleurs, la nomination récente de M. Christian Lagnidé à la tête du département de la jeunesse, des sports et des loisirs aurait considérablement fragilisé les relations entre Kérékou et la cohorte de partis qui jusque-là le soutenait. Du «sursaut patriotique» à «la coalition des forces démocratiques» en passant par les petits partis isolés soutenant Kérékou, la colère et le mécontentement seraient à leur comble. Surtout que certains comme à l'accou-

tumée s'évertuent à jeter le discrédit sur l'ex-président fondateur de LC2. On murmurerait pour bientôt le lâchage du général. Les intérêts personnels pour l'instant maintiennent un soi-disant équilibre précaire. Mais pour combien de temps encore?

Au Fard Alafia, on accuse le général Kérékou, à tort ou à raison, d'être le principal artisan de la déchirure du parti. Au parti «Notre Cause Commune», ce n'est plus la lune de miel même si là-bas on tente de voiler la face. Et dans le milieu PRD?...

En marge de tout cela, le président va maintenant affronter les agents permanents de l'État. La loi d'avancement sur mérite oblige. C'est connu, cette loi est l'une des conditionnalités à satisfaire afin de poursuivre les réformes avec les bailleurs de

fonds. Et voilà le dossier à l'étude à l'Assemblée Nationale où tout porte à croire que son adoption ne risque guère d'être facile. Plus d'un intérêt égoïste sont d'ailleurs en jeu à divers niveaux : syndicats, députés...

Au carrefour où nous nous trouvons avec ce dossier et au regard de ce qui s'est passé ailleurs avec le même sujet, on est en droit de se demander : quand l'intérêt national primera-t-il sur l'intérêt personnel et égoïste et les calculs politiques?

Si d'aventure cette loi d'avancement sur mérite arrivait à être rejetée, le président Kérékou se trouverait en mauvaise position avec les principaux argentiers qui participent aux différentes réformes en cours au Bénin. Cela compliquerait aussi le travail aux technocrates auxquels le général a fait appel dans son gouvernement remanié et qui ont la responsabilité, selon certaine bonne foi, de mettre la République du Bénin sur les rails du développement endogène et exogène. Pour le moment, n'allons pas vite en besogne.

Félicien Sédjo

ÉCHOS DE NOS DÉPARTEMENTS... ÉCHOS DE NOS DÉPARTEMENTS

ATACORA

À QUI PROFITE L'OR DE PERMA ?

Des compagnies étrangères, en vertu de contrats régulièrement signés avec le gouvernement béninois, effectuent depuis quelque temps, des travaux de recherches sur le site de l'or de Perma, dans le département de l'Atacora. Si les recherches en cours aboutissent à des résultats satisfaisants, elles conduiront certainement à l'étape d'exploitation. Mais pour le moment, la présence massive des orpailleurs illégaux sur le site n'est pas ce que les deux parties contractantes officielles auraient souhaité. En effet, des individus opérant pour leur propre compte se livrent sans la moindre inquiétude à l'exploitation anarchique de l'or de Perma.

Sans coup férier, ils procèdent à la vente de l'or aux commerçants étrangers dans un village du nom de Tchintangou proche du site de Perma.

Voilà la situation, à la limite intolérable, qui prévaut actuellement sur le site d'or de Perma et qui ne pouvait guère laisser indifférent le ministre des Mines, de l'Énergie et de l'Hydraulique en visite de travail du 9 au 11 juillet dernier dans le département de l'Atacora.

Alors que manifestement, l'État béninois est perdant dans le contexte créé par les orpailleurs illégaux venus de plusieurs pays de la sous-région, quelles mesures appropriées faudrait-il prendre ? Pour le ministre Félix Essou Danou, l'on doit envisager d'organiser ces orpailleurs à l'instar d'autres pays de la sous-région. Les organiser et les mettre sur des périmètres qui n'ont pas encore été attribués aux compagnies étrangères. Il a estimé par ailleurs que les populations de Natitingou devraient pouvoir elles aussi s'organiser pour faire la police et aider les autorités administratives locales à assurer l'ordre et faire respecter la légalité sur le site d'or de Perma. Cela paraît d'autant plus justifié que tous les efforts de répression menés par l'État afin de juguler l'exploitation frauduleuse de cet or sont restés vains depuis une dizaine d'années qu'ont commencé les activités illégales des orpailleurs.

Pour mettre un terme au pillage de cette précieuse ressource minière, il faut l'engagement et l'action concertée de toutes les parties, à savoir les sociétés bénéficiaires des permis, les collectivités locales et l'administration.

ATLANTIQUE

LOTISSEMENT D'AKPAKPA-DODOMÉ : VÉRIFICATION DES PARCELLES FICTIVES

Akpakpa-Dodomé, quartier de Cotonou situé sur la rive droite de la lagune est un nom désormais évocateur, même au-delà de la capitale économique, quand on aborde le problème des lotissements de notre pays. Il a tant défrayé la chronique par ses menaces de bruit de coupe-coupe, machettes, gourdin et autres brandis par des populations autochtones en colère afin de s'opposer à l'envahissement des lieux par des présumés propriétaires fictifs de parcelles. Plusieurs commissions d'enquête sur le terrain ont buté contre ce dossier. Plusieurs rencontres d'explication et de sensibilisation et plusieurs mises en garde de la part des autorités politico-administratives, n'ont pas non plus réussi à désamorcer la bombe que constitue ce litige domanial qui n'en finissait pas de troubler le sommeil des autorités compétentes.

C'est alors que le conseil des ministres du 15 avril 1998 décida de mettre sur pied une commission interministérielle présidée par le ministre de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme (MEHU). Ladite commission qui est actuellement à pied d'œuvre, est chargée d'une part, de détecter les faux propriétaires de parcelles, et d'autre part, de procéder à la fin des saisons pluvieuses à l'ouverture des voies. Le MEHU, M. Sylvain Adékpedjou Akindès a rencontré le mardi 14 juillet dernier les membres de la commission afin de se rendre compte et apprécier l'état d'avancement des travaux, un rapport devant être déposé au plus tard le 28 juillet prochain. Le ministre a saisi cette occasion pour rassurer les populations d'Akpakpa-Dodomé. "Aucun voleur de parcelles leur a-t-il dit, ne pourra s'infiltrer parmi les autochtones quel que soit son rang social".

Au passage du ministre, la commission en était à 52 dossiers étudiés avec audition des personnes concernées. Le constat provisoire fait ressortir que les preuves ou justifications apportées ont été jugées insuffisantes et peu convaincantes.

Le cas d'Akpakpa-Dodomé comme nous le disions n'est qu'un reflet de la situation à l'échelle nationale en matière de lotissements. C'est l'occasion de rappeler que la séance de questions orales à l'Assemblée nationale en date du 25 juin 1998 s'est particulièrement, préoccupée de ce problème. Un député a fustigé : les arrêtés préfectoraux fantaisistes en matière domaniale, le volume très important des litiges domaniaux, les manœuvres des techniciens, opérateurs, géomètres pour s'octroyer indûment des parcelles de terrain, les cas de familles dépossédées de leur domaine etc.

BORGOU

RETOUR À LA CONFIANCE ENTRE LES ORGANISATIONS PAYSANNES ET LE MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT RURAL

Privilégier le dialogue par rapport à la confrontation. Cette logique de tolérance s'est révélée payante pour le ministre du Développement rural, M. Saka Saley qui récemment avait maillé à partir avec les organisations paysannes des sous-préfectures du Sud et du Centre du département du Borgou. Le ministre a en effet rencontré vendredi 10 juillet dernier à la direction départementale de l'Alphabétisation à Parakou, les représentants desdites organisations pour aplanir les divergences opposant ces dernières à son ministère, suite à la désapprobation provoquée à leur niveau par l'arrestation de certains responsables de l'Union sous-prélectorale des producteurs (USPP) de Gogounou à 35 km de Kandi. Les contestataires avaient même organisé des marches de protestation à Kandi et à Cotonou contre le ministère du Développement rural, rappelle-t-on.

La séance de travail avait regroupé, outre les représentants des USPP, ceux de l'Union départementale des producteurs (UDP), de la Fédération des unions des producteurs (FUP), des groupements villageois et des associations de développement, ainsi que le préfet du département du Borgou.

Devant ces acteurs du développement, à différents niveaux, le directeur général du Carder-Borgou ne pouvait avoir meilleur cadre pour évoquer les résultats de la campagne agricole écoulée. Ce qu'il a fait avant de souligner les actions menées pour améliorer la gestion des USPP et leurs relations avec les associations de développement. Le ministre du Développement rural M. Saka Saley a alors exhorté les organisations paysannes et

les associations de développement à entretenir entre elles une collaboration plus étroite et plus franche. Il a par ailleurs réitéré à l'endroit de tous, la disponibilité de son département à maintenir avec eux le dialogue pour la résolution de leurs problèmes. Les participants ont clairement dénoncé l'ingérence des partis politiques dans la gestion de leurs structures.

Pourvu que le contrat de confiance reciproque ainsi scellé soit respecté par les uns et les autres.

MONO

LA CULTURE DE LA TOMATE FAIT DES EMULES PARMI LES PAYSANS

Il est des initiatives simples mais dont la portée est considérable. À titre d'exemple : la formation sur les techniques de la culture de tomate au Centre Kwezor-Afrique à Agbanto dans le département du Mono. Le mérite de cette formation destinée à une centaine d'agriculteurs, est d'avoir pour objectif l'introduction d'une variété de tomate à haut rendement dans le Mono. Pour ce faire, il est prévu d'organiser les producteurs en groupements. On se souvient qu'au mois dernier seulement ce fruit rouge et charnu réputé pour assaisonner les sauces dans toutes les contrées de notre pays était devenu une denrée si rare que de Cotonou à Parakou, son prix avait flambé comme valeur en bourse.

L'atelier d'Agbanto est donc une initiative à encourager. C'est du moins ce qu'a compris la composante privée "Projet d'appui au développement du secteur agricole (PADSA)" en apportant son soutien financier au Centre Kwezor-Afrique pour la spécialisation de certains paysans en producteurs de tomate.

L'ouverture de l'atelier a été l'occasion pour le directeur du Centre d'Agbanto, M. Christophe Douklou de souhaiter que le PADSA aide son centre à mettre en place dans le Mono un projet pilote devant regrouper une centaine de producteurs pouvant réaliser chacun un espace de 500 m² de tomate.

Le directeur général du Carder-Mono, M. Jean-Baptiste Edyè a rendu visite jeudi 18 juillet dernier aux paysans en formation au Centre Kwezor-Afrique. Il a assuré les producteurs de la disponibilité de son institution à les aider à lutter contre la pauvreté par leur travail et leur capacité à s'organiser sur le terrain.

Signalons que le PADSA a financé la formation de soixante (60) producteurs sur la centaine de bénéficiaires de cet atelier. Les quarante (40) autres ont été pris en charge sur les fonds propres du Centre Kwezor-Afrique.

OUÉMÉ

PROMOTION DE LA FEMME : SÉANCE D'INFORMATION SUR LE PROJET DE POLITIQUE NATIONALE

Informier les organisations non-gouvernementales (ONG) et les associations féminines du contenu du projet de politique nationale de promotion de la femme, tel est l'objectif principal de l'atelier organisé lundi 13 juillet dernier à Porto-Novo, à l'instar des autres chefs-lieux de département par le ministère de la Promotion sociale et de la Condition féminine.

Dans le cadre de cette vaste campagne d'explication, le Centre chrétien d'accueil et de formation de Porto-Novo a servi de creuset pour une trentaine de femmes venues de tous les coins du département de l'Ouémé. Pendant deux jours, les participantes ont eu à échanger, leurs points de vue sur le document qui leur était soumis et qui devra désormais régir les destinées de la femme béninoise sur les plans social, économique, politique, juridique et culturel. Elles ont également examiné le cadre de collaboration devant exister entre elles d'une part, et la direction de la Condition féminine et le service départemental de cette structure d'autre part en vue de la mise en œuvre du plan d'action.

C'est le préfet du département de l'Ouémé, M. Macaire Oniloudé qui a ouvert les travaux, assisté pour la circonstance, de la directrice de la Condition féminine, Mme Bernadette Dossou. Étaient également présents les représentants du PNUD et de la Banque mondiale, deux institutions internationales qui collaborent étroitement à ce projet. Le préfet a adressé quelques mots d'exhortation aux participantes qu'il a conviées à accorder tout le sérieux nécessaire aux travaux de l'atelier afin qu'en sortent des résolutions et recommandations aussi pertinentes qu'applicables.

ZOU

NECESSITÉ D'IMPULSER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE

Pour une alimentation saine et équilibrée des populations de nos villes et campagnes, pour la promotion de l'agro-alimentaire et de l'artisanat de transformation de ce secteur au Bénin, il est nécessaire entre autre d'impulser le développement de l'élevage. Nul n'ignore en effet la place importante que les activités agro-alimentaires occupent dans l'économie nationale. A quelque chose près, ce sont les mêmes réalités que connaissent la plupart des pays africains. C'est cette communauté de destin qui sous-tend l'atelier organisé du 1er au 21 juillet dernier au Motel d'Abomey et relatif à l'approche participative et outil de communication dans les systèmes d'élevage en Afrique de l'Ouest et du Centre. Des cadres de l'élevage et de la communication venus de 12 pays africains ont pris part aux travaux de ce séminaire. La rencontre a été rendue possible grâce à un projet de communication de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) du nom de PARC-Communication.

L'atelier d'Abomey fait partie d'une série de cours de formation dont l'objectif global est l'élaboration de stratégies et programmes de communication pour le développement de l'élevage. Ce plan d'action prévoit également le contrôle et le suivi sanitaire des troupeaux ainsi que l'appui à la privatisation de certaines activités liées à l'élevage.

Les participants ont été initiés aux techniques d'analyses des interactions entre les différents acteurs de l'élevage. Ils se sont aussi familiarisés avec les méthodes d'assistance technique aux éleveurs.

L'encadrement de l'atelier a été assuré par M. Daniel Grégoire, responsable du PARC-Communication à Banako en collaboration avec des enseignants de la Faculté des Sciences agronomiques de l'Université nationale du Bénin.

Évariste Dégla

CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

LES WÉMÈNU DE KÉ ET LA ROYAUTÉ DE KÉTU

Il est de coutume d'appeler Wémènu les populations du Département de l'Ouémé au Sud-Est de la République du Bénin. Cette dénomination est, en fait, parfaitement erronée et son usage fautif. Le Wémè n'est en réalité qu'un sous-ensemble de l'Ouémè et ses habitants, les Wémènu, l'un des nombreux groupes socioculturels de ce Département si cosmopolite.

Les Wémènu constituent une ethnie à part entière, ayant sa personnalité propre, au même titre que les Dendi, les Bariba, les Gun, les Fon, etc. Ils sont aujourd'hui classés parmi les groupes ethniques de l'aire culturelle ajatado. La problématique de cet essai est de voir le genre de rapport qu'il pourrait y avoir entre les Wémènu de Ké⁽¹⁾ et la royauté typiquement nago de Kétu.

*
* *

Alakétu⁽²⁾ (le possesseur, le propriétaire de Kétu) est le titre royal que portent les souverains de Kétu. Ils sont choisis, en principe, à tour de rôle, au sein de plusieurs dynasties royales dont l'effectif a beaucoup varié à travers les âges, allant dans le sens de l'effritement. Si le choix du prince à introniser devait se faire nécessairement au sein de l'une de ces familles royales, c'est, en principe, parmi leurs membres vivant à l'extérieur de la capitale ou même du royaume que le candidat était recherché.

Une telle préoccupation est dictée par le souci de placer à la tête du pays, un homme neutre, qui n'ait pas été mêlé, ni de près ni de loin, aux intrigues et aux problèmes de la capitale ou du royaume; bref, un homme nouveau susceptible de faire l'unité nationale dont il serait en même temps l'incarnation. En général, à de très rares exceptions peut-être, cette importante règle successorale a toujours été, semble-t-il, respectée; mieux, elle a été régulièrement recherchée. C'est ainsi qu'il y a de cela une génération, à la mort d'Adéwori, c'est à Dangbo, chez les Ké, qu'une délégation de Kétu est partie chercher son successeur. Ceux-ci n'ayant pu trouver un candidat en leur sein, les émissaires se sont rendus dans la région de Sakété d'où ils revinrent à Kétu avec l'actuel roi Adétutu.

Pourquoi donc avoir voulu placer sur le trône nago de Kétu, un homme qui, apparemment, appartient à une autre aire culturelle, à un autre groupe ethnique ?

La réponse à cette question n'est pas simple. En effet, l'ancêtre des gens de Ké était un prince originaire de Kétu qu'il a dû fuir à la suite d'une guerre pour venir se réfugier dans la forêt d'Amaziunon en face du cimetière de Dangbo (Wémè) et détruite

sous la révolution de 1972 à 1989. Il n'est aujourd'hui connu de la postérité que sous son appellation de Kého'u Agagnon.

Premier occupant du sol dans la région de Dangbo, il en devint naturellement le chef de terre. Il y implanta les premières divinités. Ce n'est que par la suite qu'arrivèrent d'autres groupes de migrants d'origine ajatado : il les installa sur ses terres qu'ils dominèrent politiquement et linguistiquement au point que les Ké dont il est l'ancêtre, ne parlent plus aujourd'hui le nago, leur langue, délaissée au profit du wémégbé.

CONCLUSION

D'authentiques princes de Kétu reconnus comme tels jusqu'à présent dans cette vieille localité, les Ké, premiers occupants du site de Dangbo où ils jouent toujours le rôle d'Ayinon ou chefs de terre ont pratiquement tout perdu, en dehors du souvenir, de leur appartenance nago : ils gardent jalousement le souvenir de leurs ancêtres partis d'Ilé-Ifé pour s'installer à Kétu, leur berceau secondaire de dispersion. Mais l'historien aurait bien aimé connaître les différentes dates du périple qui les a conduits d'Ilé-Ifé sur le site de Dangbo après un long séjour à Kétu dont ils sont aujourd'hui considérés comme originaires. Il serait également curieux de se faire une idée de la dynastie qui est la leur à Kétu même.

NOTES

⁽¹⁾ Cette étude n'a été possible que grâce aux informations que nous ont aimablement communiquées les traditionalistes suivants :

— Agosa Honoré, né vers 1948, cultivateur, Ké (Dangbo).

— Jidonu Nuatin Cojo, né vers 1923, cultivateur, quartier Ké-Hueto (Dangbo).

— Jidonu Philibert, né en 1961, ex-agent de la Société Sucrère de Savé, quartier Ké-Hueto (Dangbo).

— Siligbokunon Dossu Ferdinand, né vers 1943, cultivateur, Ké-Avisa (Dangbo).

— Siligbokunon Dossu Joseph, né vers 1921, agent retraité de l'OBEMAP, quartier Ké-Avisa à Ké (Dangbo).

— Siligbokunon Yonlonfin, né vers 1923, chef religieux, quartier Ké-Avisa à Ké (Dangbo).

Tous ces informateurs ont été interrogés en juillet 1998. En dépit de la qualité de leurs informations, il est cependant utile de lire les travaux suivants :

Cornevin (R.) : *La République populaire du Bénin : des origines béninoises à nos jours*. Paris, Maisonneuve et Larose, 1981.

Hounsou (A.) : *Approche historique des Wémènu : Le royaume de Dangbo et ses rapports avec les voisins (du XVIII^e siècle jusqu'en 1908)*. Mémoire de maîtrise d'histoire, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, Université Nationale du Bénin, 1980, 102 p.

⁽²⁾ Le royaume est considéré comme la chose du roi.

A. Félix Iroko

CULTURE — SOCIÉTÉ

Vous êtes auteur du théâtre ? participez et devenez à votre tour le lauréat, comme Liazéré en 98, de

découvrirerfi-théâtresud99

et gagnez un séjour en résidence d'écriture en France, l'édition et la mise en espace de votre pièce, mais aussi un soutien promotionnel grâce au réseau de RFI dans le monde.

découvrirerfi-théâtresud est ouvert aux auteurs francophones d'Afrique et de l'Océan Indien.

Pour participer, il suffit d'envoyer une pièce inédite, avant le **30 septembre 1998**, au Centre Culturel Français ou à l'Alliance Française de sa ville, ou à RFI, Service Concours et Découvertes.

découvrirerfi-théâtresud est organisé par RFI en collaboration avec l'Association Beaumarchais, le Festival International des Francophonies en Limousin, le Centre National des Écritures du Spectacle de Villeneuve lez Avignon, les Editions Lansman, l'UNESCO, et l'Université Paris IV-Sorbonne.

rfi - service concours&découvertes

104 avenue du président-kennedy 75016 paris france

téléphone 33 1 44 30 89 51 - fax 01 44 30 89 89

e-mail service.concours@rfi.fr

Objectifs

- Contribuer, sur le plan international, à la promotion de la culture et de la création ;
- présenter et promouvoir, chaque année, à Paris et en tournée, la meilleure création d'Afrique ou de l'Océan indien dans les domaines du théâtre et de la danse ;
- aider à intégrer les productions africaines dans les circuits culturels internationaux.

"LA CROIX DU BENIN"

Rédaction et Abonnements
"LA CROIX DU BENIN"
B.P. 105 - Tél. (229) 32-11-19
COTONOU

(République du Bénin)

Compte :
C.C.P. 12-76
COTONOU

Directeur de Publication
BARTHÉLEMY
ASSOGBA CAKPO

Dépt. légal n° 858

Tirage : 4.500 exemplaires

Nous remercions tout spécialement les personnes qui souscrivent un
Abonnement de Soutien : 5000 à 8000 F CFA (50 à 80 FF)
Abonnement de Bienfaisance : 10.000 à 15.000 F CFA (100 à 150 FF)
Abonnement d'Amis : 20.000 F CFA et plus (200 FF)
Changement d'adresse : 100 F CFA

TARIFS D'ABONNEMENTS par Avion

• Bénin	3.720 F CFA
• Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Sénégal et Togo	4.680 F CFA
• Guinée	3.760 F CFA
• Gabon, Tchad, Congo (Brazza), Cameroun et R.C.A.	3.760 F CFA
• France	5.760 F CFA
• Nigeria, Gambie, Ghana, Libéria et Sierra Leone	5.760 F CFA
• Kénia (Zaire)	9.000 F CFA
• Kenya, Angola, Ouganda et Tanzanie	12.600 F CFA
• U.S.A.	9.480 F CFA 94,80 FF
• Amérique (Nord, Centrale, Sud)	10.200 F CFA 102,00 FF
• Europe (Italie, Allemagne Fédérale, R.F.A., Belgique, Espagne, Portugal, Suisse, Rome et Norvège)	8.520 F CFA 85,20 FF
• Canada	10.200 F CFA 102,00 FF
• Chine	12.600 F CFA 126,00 FF

IMPRIMERIE NOTRE-DAME • Tél. (229) 32-12-07 — COTONOU (REPUBLIQUE DU BENIN)

UN PEU DE DISTRACTION

ROUE MESSAGERE

"La pratique rend habile"

C'est le sens du message proverbial inscrit sur la roue. Pour le découvrir, partez d'une lettre et tournez vers la droite. Vous devez sauter un certain nombre de lettres chaque fois. Si vous avez bien choisi ce nombre, vous reconstituerez ce proverbe.



(Réponse en page 10)

CHIFFRES CROISÉS

Complétez les cases vides ci-après avec des chiffres de façon à résoudre les opérations aussi bien horizontalement que verticalement.

Amusez-vous bien !

21	:	=	+	=	9
-	+	x	x	+	
-	=	-	=	=	
=	=	=	=	=	
+	=	21	-	=	
x	+	-	-	-	
x	=	=	=	=	
=	=	=	=	=	
22	-	=	-	=	2

(Réponse en page 10)

BONNE SANTÉ

Les autorités sanitaires américaines viennent d'approuver le premier test capable de détecter la présence du VIH, le virus responsable du sida, dans les urines. Fabriqué par Calypte Biomedica, ce test urinaire réussit aussi bien qu'un test sanguin classique à détecter la présence des anticorps liés au VIH.

Le premier test capable de détecter le VIH dans les urines

Ce nouveau produit présente de nombreux avantages par rapport au test sanguin : plus besoin de piqure, donc aucun risque

d'infection, un prix moins élevé et un prélèvement facilité. Autant d'avantages pour les pays en développement, souligne le Professeur Luc Montagnier, codécouvreur du virus du sida et consultant de Calypte Biomedica. Les premiers résultats comparatifs entre les tests sanguins et urinaux ont montré des résultats identiques.

Un peu de vin diminue la mortalité

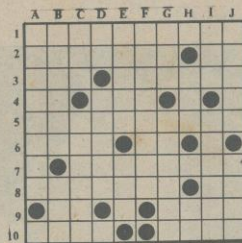
Des chercheurs de l'Inserm de Bordeaux (France) ont réalisé une étude épidémiologique incluant plus de 34 000 hommes afin d'observer les effets d'une consommation d'alcool, principalement de vin, sur la mortalité. Après un suivi de 15 ans, il s'avère que les consommateurs modérés de vin rouge ont une mortalité réduite, toutes causes confondues, de 30 %.

Reste que le vin est la meilleure et la pire des choses, selon l'usage qui en est fait,

souligne le Professeur Serge Renaud qui précise que le vin doit être pris au cours d'un repas. Le bénéfice maximum est atteint lorsque la quantité quotidienne de vin absorbée se situe autour de 2 ou 3 ballons (verre de 12 cl), soit 22 à 33 grammes d'alcool. Une prochaine étude devrait porter sur les femmes qui, ayant un métabolisme différent, ont aussi une réponse différente à doses d'alcool équivalentes.

Claire Viogner

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT
— 1. Non durables. — 2. Fous. Titane symbolisé. — 3. Éclos. Indemne. — 4. Consonnes de case. Prénom masculin. — 5. Manifestera sa connaissance. — 6. Grandes époques. Désinence verbale. — 7. Attentif et sérieux. — 8. Filtrées. Mesure chinoise. — 9. Pronom personnel. Hasard. — 10. Cantine. Possessif de la troisième personne.

VERTICALEMENT

— A. Glande abdominale. — B. Calibrer. Habitant. — C. Situé. Officiers religieux. — D. Sélénium symbolisé. Surcharges. — E. Conducteur de baudets. Unité scientifique. — F. Hécatoïme. — G. Orient. Coloras des couleurs de l'arc-en-ciel. — H. Baudet. Mesure chinoise. — I. Et la suite. Tournée sur soi-même. — J. Localisa. Ville de Chine.

(Réponse en page 10)

N'oubliez pas votre réabonnement.

Merci.

FAÇONS DE PARLER

DES MOTS ET DES FAUTES

Anoblir et ennoblir : deux verbes concernant la noblesse mais deux orthographe et deux sens différents.

Anoblir (ANOBILIR) : donner un titre de noblesse et le verbe ne prend qu'un N.

Ennobler (avec deux N) : c'est donner de la noblesse, de l'élevation morale à quelque chose. On dira par exemple : "les épreuves l'ont ennoblé" (deux N).

Remarque : Au XIII^e siècle, le verbe ennoblir (deux N) signifiait : donner un titre de noblesse. Peu à peu ennoblir (deux N) a pris un sens figuré : donner de la noblesse au sens moral du terme. Alors, pour remplacer ennoblir dans son sens premier on a créé dès le XIV^e siècle le verbe anoblir (un N).

Il existe aussi la logique déductive : avec raisonnement, argument, déduction et conclusion. On peut également avoir une logique implacable, parfaite, impeccable, être cohérent dans ses idées et avoir une manière de raisonner rigoureuse.

Quant au manque de logique, c'est la divagation et familièrement on dit : raisonner comme une pantoufle.

Quant le nom logique devient adjectif, c'est le rationnel, le cohérent et le judicieux : argument, raisonnement, conséquence logiques. On se trouve alors en face d'un esprit logique qui a de la suite dans les idées, qui raisonne rationnellement et logiquement.

"De ce qu'une chose n'est pas noire il ne faut pas conclure qu'elle est blanche", dit une sentence espagnole.

DES MOTS ET TOUTE LEUR SUITE

Avec le nom vache.

Familièrement une personne exploitée est une vache à lait.

Une montagne à vaches est une zone montagneuse assez facile d'accès où paissent les vaches.

Une peau de vache est une personne méchante qui ne passe rien à autrui.

Le plancher des vaches : la terre... opposée à la mer.

Queue de vache se dit d'une couleur roussâtre... poil roux.

Les vaches grasses et les vaches maigres : période d'abondance et temps de pénurie.

Comme une vache, une locution ancienne indiquant un sommeil profond (dormir comme une vache) ; une fuite : s'enfuir comme une vache, à toutes jambes, et enfin sorcier comme une vache, se disait ironiquement d'un maladroit, d'un niais.

Gros comme une vache : très gros.

Pleuvroir comme vache qui pisse : pleuvoir à verse.

Manger de la vache enragée : mener une vie de dures privations. Et enfin, parler français comme une vache espagnole : le parler très mal. La forme correcte serait parler français comme un basque espagnol (un basque espagnol parle le français très mal, en commettant de nombreuses fautes).

AUTOUR D'UN MOT

Mieux et meilleur, du latin melius.

Ce qui est mieux est meilleur, préférable, supérieur. Faire mieux que d'habitude c'est se surpasser et aimer mieux c'est préférer. Le "nec plus ultra" c'est tout ce qu'il y a de meilleur, c'est la fleur, l'élite, le dessus du panier comme dit l'expression populaire.

On peut toujours changer en mieux, améliorer, amender, ou perfectionner. Améliorer le sort de quelqu'un c'est lui rendre la vie plus supportable.

Dans un tout autre domaine on peut apporter du meilleur, des améliorations dans une maison, en la restaurant, la réparant, l'embellissant.

Quant à s'améliorer c'est devenir meilleur, et en parlant de la santé : aller mieux, se remettre, se rétablir et guérir. En parlant d'un produit, on dira qu'il se bonifie, et en parlant d'une situation qu'elle devient plus prospère.

Tout changement en mieux est un progrès, un perfectionnement, une éclaircie ou une embellie. Et pourtant on dit que parfois "le mieux est l'ennemi du bien", alors se méfier en voulant toujours faire mieux !

DES MOTS D'AUJOURD'HUI

Un vidéaste : personne qui réalise des films vidéo ou exerce une activité ayant rapport à la vidéo. Ce nom est apparu dans le vocabulaire dans les années 80.

Vidéo provient du latin videre... voir.

Il existe des vidéocassettes dont la bande magnétique enregistre ou reproduit le son et l'image. Quand la bande devient un disque, on le nomme vidéodisque et la boutique qui vend ou qui loue des enregistrements vidéo est un vidéoclub.

AUTOUR D'UN MOT

Logique, de logos (raison).

La science qui a pour objet l'étude des conditions de la vérité c'est la logique : des jugements, des raisonnements logiques. La logique des termes : la compréhension, la définition, le genre, l'espèce, la classe.

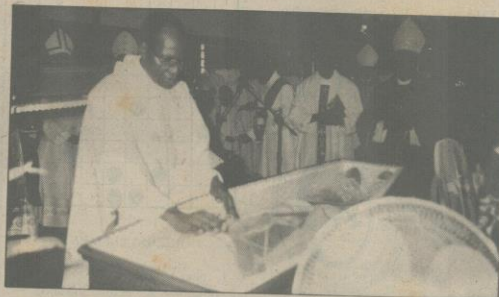
IN MEMORIAM

SAMEDI 18 JUILLET 1998 : FUNÉRAILLES DE MONSIEUR CHRISTOPHE ADIMOU EN IMAGES

Photos : Arsène Kassegné



Arrivée de Ouidah, la dépouille mortelle de Mgr. Adimou est portée par des diacres.



L'adieu du Rd. P. René-Marie Ehuzu, curé de la cathédrale Notre-Dame de Miséricorde de Cotonou, à Mgr. Christophe Adimou.



Chapelle ardente.

Veillée et messes.
Au premier rang Me Adrien Houngbedji, au deuxième rang, de droite à gauche : M. Saka Saley, Ministre du développement rural, M. John Igué, Ministre de l'Industrie des petites et moyennes entreprises, M. Félix Essou Dansou, Ministre des mines de l'énergie et de l'hydraulique.

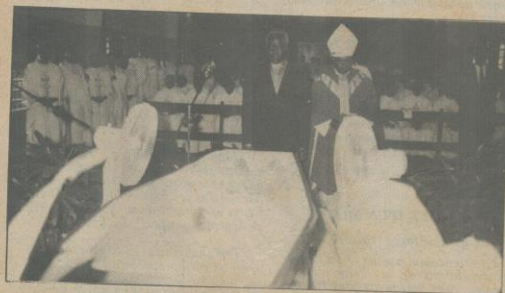
Des prêtres visent le couvercle du cercueil que vient de fermer le cardinal Gantin.



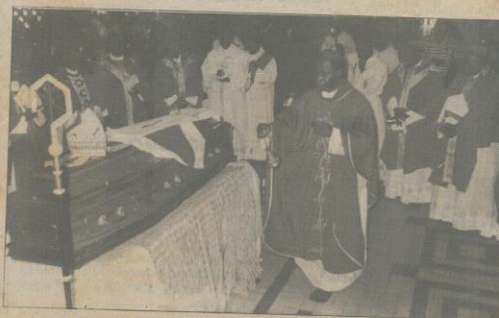
Veillée et messes. Au premier banc de gauche à droite, le professeur Maurice Glélé-Ahanhanzo ; le Garde des Sceaux M. Joseph Gnonlonfon.



La délégation de l'Eglise protestante conduite par le pasteur Moïse Sagbohan, (premier au premier rang à gauche).



Au sanctuaire marial : Le Président Mathieu Kérékou se recueille devant la dépouille mortelle de Mgr. Christophe Adimou.



A l'absoute, le cardinal Gantin bénit et encense le corps de Mgr. Adimou.

IN MEMORIAM

SAMEDI 18 JUILLET 1998 : FUNÉRAILLES DE MONSIEUR CHRISTOPHE ADIMOU EN IMAGES

Photos : Arsène Kassegné



La prière de recommandation par le cardinal Gantin entouré des évêques concelebrants.



En la cathédrale Notre-Dame de Miséricorde, S. E. Mgr. Bernard Agre, archevêque d'Abidjan, procède à la dernière absoute.



De l'église Saint-Michel au corbillard, des religieuses béninoises transportent la dépouille mortelle de Mgr. Adimou.



En la cathédrale Notre-Dame de Miséricorde, mise au tombeau de la dépouille mortelle de Mgr. Christophe Adimou.



A Notre-Dame, du corbillard en la cathédrale, des fils du Mono transportent la dépouille mortelle de Mgr. Adimou.



... en présence des évêques concelebrants.

CONCÉLÉBRANTS

Ils étaient environ deux cents prêtres toutes congrégations confondues, dix-huit évêques dont son Eminence Bernardin cardinal Gantin à entourer la bière du vénéré pasteur Monseigneur Christophe Adimou. Il s'agit de LL. EE. NN. SS. Bernard Agre, archevêque d'Abidjan (Côte d'Ivoire), Ambroise Joliba du diocèse de Sokodé (Togo), Jacques Ayimluda du diocèse de Dapaon (Togo), Paul Dossavi du diocèse d'Aného (Togo), Pierre Koffi Seshie du diocèse de Palimé (Togo), Kouto Julien, évêque d'Atakpamé (Togo), Paul Ouédraogo du diocèse de Fada N'Gourma (Burkina Faso), Julien Sidibé du diocèse de Ségou (Mali), Seigneur Mathéo De Mori, représentant personnel du Nonce apostolique près le Bénin et LL. EE. NN. SS. Lucien Monsi-Agboka, évêque d'Abomey et président de la CEB, Isidore de Souza, archevêque de Cotonou, Nestor Assogba, archevêque de Parakou, Robert Sastre, évêque de Lokossa, Vincent Mensah, évêque de Porto-Novo, Marcel Léon Honorat Agboton, évêque de Kandji, Antoine Ganyé, évêque de Dassa-Zoumè, Paul Kouassivi Vieira, évêque de Djougou et Pascal N'koué, évêque de Naïtingou.



Le Président Kerekou asperge d'eau bénite la dépouille mortelle de Mgr. Adimou dans sa dernière demeure terrestre.



Jusqu'à la fermeture de la tombe, tout s'est passé sous l'œil vigilant de Mgr. Isidore de Souza, archevêque de Cotonou.

IN MEMORIAM

SAMEDI 18 JUILLET 1998 : FUNÉRAILLES DE MONSIEUR CHRISTOPHE ADIMOU

Heureux celui qui s'est offert pour les pauvres !
Heureux celui qui s'est conformé à la volonté de Dieu
dans l'abnégation et la pauvreté du cœur !
Heureux celui qui a vécu de la vie du Christ !
Oui Monseigneur Christophe Adimou,
Heureux êtes-vous ! Car pauvre vous êtes né.
Pauvre, qui implore le pardon de son maître,
vous êtes allé pour l'eucharistie éternelle.
Mais riches vous nous avez rendus par votre souffrance
votre sagesse, votre humilité, votre culture
et votre cœur profondément humain.
Dieu en soit à jamais béni !

UN PASTEUR AU CŒUR
DE MIEL

Oui notre patriarche, Monseigneur Christophe Adimou était un pasteur au cœur de miel car il ne se souciait pas d'être trompé, d'être volé, d'être abusé... Il avait soucieusement dans la « priorité à la volonté de Dieu et à la tradition de l'Eglise ». Ce cœur simple, digne et bon, ce cœur qui « n'avait jamais aimé qu'on parle de lui et qu'on s'attarde à des éloges sur sa personne et sur son service », n'a pas su empêcher son Eminence Bernardin Gantin d'accomplir, au cours de son homélie de la messe des obsèques, un devoir de souvenir et de gratitude à l'endroit de son frère très bien-aimé dans l'épiscopat.

« Lorsque, à treize ans, dira le cardinal Gantin, je débarquai pour la première fois à Ouidah, venu de ma famille pour faire partie de la communauté à peine née des Petits-Clercs de sainte Thérèse-de-l'Enfant-Jésus fondée par le père Antonin Gautier, c'est celui-ci en personne qui m'accueillit avec mes deux compagnons de voyage. Accueil solennel et enthousiaste, resté à jamais gravé dans ma mémoire. C'était le soir du 22 février 1955.

Aux côtés du supérieur de la maison, se tenait le personnage principal, un laïc, pilier du préséminaire, plus important par sa bonté que par son autorité : c'était maître Christophe Adimou, une sorte de premier ministre du gouvernement du père Antonin Gautier. Nul n'a jamais oublié les quelques mois de leçons et de conseils reçus de lui, avant qu'un jour nous n'apprenions qu'il voulait regagner Ouidah pour travailler comme agent de commerce dans une firme anglaise de la place, John Holt.

Plus tard, au seuil du séminaire proprement dit, un autre ancien maître d'école nous rejoignit sur les bancs. Il s'appelait Lucien Achidi, un nom inoubliable à Ouidah. Il était aussi, disait-on, un ami intime de notre premier maître aux Petits-Clercs, retourné travailler dans le monde.

Les voies de Dieu étant insondables, on ne saura jamais par quels chemins mystérieux s'est opéré l'étonnant échange des personnes, de façon que nous devions retrouver à nos côtés, dès la suivante année scolaire, notre maître de la première heure. Lucien rentra à Ouidah remplacé par Christophe...

Désormais avec nous, le chemin devra persévérer jusqu'à terme, le 14 janvier 1951, jour de notre ordination sacerdotale par Monseigneur Louis Parisot.

Sans nous, le Seigneur avait fait et jumelé nos routes, il avait donné à des compagnons choisis par Lui, disciples envoyés deux par deux, les grâces nécessaires pour s'aimer et s'appuyer mutuellement l'un sur l'autre.

Mais à vrai dire, en ce qui me concerne, j'étais fortuné d'avoir eu, comme le plus jeune prêtre de la promotion, deux fofos célèbres, l'un dahoméen et l'autre togolais, celui-ci, le père Bernard Atakpah Oguki, ordonné le même jour que nous, à Lomé, par Monseigneur Joseph Strebler.

En perdant aujourd'hui Monseigneur Christophe Adimou comme nous avions perdu avec regret en février 1976, le compagnon togolais devenu entretiens lui aussi, évêque et pasteur d'Atakpamé, c'est l'émotion et la prière du survivant qui s'élèvent de mon

cœur... « Le seigneur a donné. Le Seigneur a repris. Béni soit-il à jamais ! »

Tout le long du chemin, il n'y eut qu'une chose, vraiment une seule, en laquelle nous ne pouvions pas nous entraîner : c'était les mathématiques, la bête noire du séminaire. Pourtant nous n'étions pas plus bête que d'autres. C'est que notre professeur en cette discipline, quoique compétent en la matière, ne savait pas bien transmettre. En effet, il ne suffisait pas de savoir ; il faut savoir transmettre et donner.

En Évangélisation, c'est la même chose : le bon pasteur est celui qui sait donner et qui sait aussi recevoir.

Mais la leçon de vie que j'ai tirée de cela, en observant dans le prêtre et ensuite dans l'évêque Adimou, tout au long de son ministère à Kétou, à Savé, à Porto-Novo — et plus tard à Lokossa et à Cotonou —, c'est qu'il ne savait vraiment pas calculer, ni son temps, ni sa santé, ni son argent (le peu qu'il avait) !... Les pauvres, comme les fofous, ont le flair très développé à l'égard des cœurs très généreux, et il est arrivé que de moins pauvres ont parfois abusé de sa confiance illimitée et sans soupçons.

Il était bon comme un père ; il était très bon comme une mère ; il était fraternel comme un jumeau...

La bonté est, dans l'homme, ce qui ressemble le plus à Dieu

« Il y aurait beaucoup à témoigner sur son bref pontificat à Lokossa. Il en a gardé le plus profond souvenir comme d'une : "Lune de miel épiscopale" pleine de ventillesse et de gestes d'accueil à son égard. Il m'en parlait comme de ses "premières noces de Cana", où l'eau du Mono, sans être changée en vin, lui donna cependant beaucoup d'occasions de pêcher ou repêcher une foule d'hommes et de femmes en attente depuis longtemps de la Révélation du Seigneur...

Je dois, pour faire court, relater ici un geste qui en dit long sur le cœur pastoral de Monseigneur Christophe Adimou. La bonté trouve souvent, dès ici-bas, sa juste récompense.

J'ai donc reçu, ces jours-ci, la visite de papa Martin Tossou, père d'une religieuse, et son frère Toussaint, venus exprès de Médémahoué, deux pas d'Akothéa m'apporter la somme de 2 000 Frs CFA pour que je dise une messe pour Monseigneur Christophe Adimou en souvenir de la visite qu'il leur avait faite dès le lendemain de son intronisation comme évêque de Lokossa. Il avait, en effet, tenu à aller sans tarder sur les traces de Monseigneur Louis Parisot, jusque dans leur village perdu dans la brousse, pour les saluer et leur redonner foi et espérance.

Je dirai leur messe à Rome, samedi prochain, 25 juillet, jour de la fête et du trentième anniversaire de la consécration épiscopale de leur premier évêque. En vérité, le merci du pauvre est l'une des plus belles couronnes de fleurs déposées sur le cercueil de l'ami disparu.

Comme pour esquiver un clin d'œil à la classe politique présente, le cardinal Gantin a rappelé une période de la politique béninoise. « Qui aurait cru que cet homme toujours d'égale humeur durant toute sa vie a toujours été accompagné par la croix, souffrance physique et souffrance morale, surtout durant presque tout son ministère d'archevêque de Cotonou ? Regardez bien les dates ; c'est tout dire : 1971-1990. Exactement la période des "turbulences" politico-sociales de notre pays. Le terme de "turbulences" est du président Mathieu Kérékou. Période difficile s'il en fut ! On souhaite que plus jamais de tels moments ne renaissent dans les pages de notre histoire. »

Ce qui fait, entre autres, ma grande admiration pour mon pays, c'est que bon nombre des personnes, évêques, prêtres et laïcs qui avaient le plus souffert comme Monseigneur Christophe Adimou, n'ont pas gardé trace dans leurs cœurs ni d'amertume, ni de rancune, ni de vengeance. Nous voici tous ensemble aujourd'hui pour prier, c'est cela vraiment aimer son pays, aimer son prochain comme soi-même, authentique message de l'Évangile.

Pour finir, le cardinal Gantin a évoqué la grandeur d'âme du vénéré regretté ; grandeur d'âme qui permettait à Mgr. Adimou, malgré la fatigue croissante, de se réjouir des célébrations des événements importants pour l'avenir de son peuple : « nouveaux baptisés, nouveaux diocèses, nouveaux évêques, nouveaux prêtres, nouvelles communautés religieuses, visite du Pape, envoi en mission en Colombie ». L'esprit de sacrifice et de service qui animait l'illustre regretté, Monseigneur Christophe Adimou, l'avait conduit au choix de sa devise « Ut faciam Deum voluntatem tuam ». « Me voici pour faire la volonté ».

« Monseigneur Christophe Adimou était tout le contraire d'un homme de prétentions. Il avait seulement des ambitions... de grandes ambitions pour notre pays et pour notre Église. Dignité pour le Bénin, honneur pour l'Église, à ses yeux rien n'était trop beau, ni trop riche pour le pays et pour l'Église ».

Laïc dans ce monde, séminariste, prêtre, évêque et pasteur, Monseigneur Christophe Adimou a vécu ce que vivent les pasteurs selon le cœur de Jésus-Christ Pasteur par excellence. Daigne le Maître de la Moisson lui accorder la juste récompense pour la plus grande gloire de son Nom très saint.

DERNIER ADIEU !

Présidé par son Eminence Bernardin cardinal Gantin, le dernier adieu était constitué de l'absoute et de la prière de recommandation. L'Église entière, en union avec les évêques concélébrants, a confié Monseigneur Christophe Adimou à la miséricorde divine. Qu'elle daigne le purifier de tous ses péchés et le conduire dans la joie et la paix du Christ mort et ressuscité pour le salut de l'humanité.

Le cortège s'est ensuite ébranlé à la cathédrale Notre-Dame de Miséricorde de Cotonou où a eu lieu la mise au tombeau du patriarche, premier évêque béninois à célébrer les noces éternelles. Il était 12 heures 40 minutes. La dernière absoute présidée par S. E. Mgr. Bernard Agré, archevêque d'Abidjan sera suivie des aspergions faites par les évêques, les prêtres, les religieux, le président Mathieu Kérékou, l'ex-président de la République Docteur Emile Derlin Zinsou...

Plongé dans la mort du Christ, Monseigneur Christophe Adimou fête déjà sa Pâque éternelle avec la foule des anges et des saints du ciel à la suite des cordes musicales et vocales des choristes de la « Maîtrise » de Cotonou dirigée avec brio et art par les révérends pères Jacob Agossou et Frédéric Viadenou, respectivement curé et vicaire de la paroisse Bon-Pasteur de Cotonou.

Heureux celui qui a vécu de la vie du Christ ! Monseigneur Christophe Adimou, soyez béni et remercié ! Que la face du Christ ressuscité brille sur vous !

Obtenez-nous la grâce de pouvoir nous conformer à la volonté de Dieu en nous dévouant au service de nos frères et sœurs Aujourd'hui et pour toujours. Amen !

Brice C. Ouinsou
Séminariste

Oui qu'il en soit béni. Lui qui a rappelé à Lui Monseigneur Christophe Adimou au petit matin du mercredi 8 juillet 1998 à l'âge de quatre-vingt-deux ans alors que le Père René Marie Ehuza curé de la cathédrale de Cotonou veillait à ses chevet. Plein de messages, ce départ vers la maison du Père convaincra même ceux qui ne le croyaient pas encore le samedi 18 juillet 1998. Après les obsèques à la paroisse Saint-Michel de Cotonou, l'inhumation a eu lieu en la cathédrale Notre-Dame de Miséricorde de Cotonou.

UNE NUIT DE PRIÈRE ET DE
CÉLÉBRATIONS EUCHARISTIQUES

Tout a commencé le vendredi 17 juillet 1998 en la Basilique Notre-Dame de l'Immaculée Conception à Ouidah. Pieusement recueillie, la foule des fidèles de Ouidah, terre qui a compté les marches du jeune Christophe vers le « Yes we can » (séminaire) du sacerdoce dahoméen (octobre 1936), accueillie à 18 heures 30 la dépouille mortelle du patriarche béninois, son Excellence Monseigneur Christophe Adimou. La veillée de prière d'une heure en la même Basilique sera suivie d'une messe corps-présent présidée par son Eminence Bernardin cardinal Gantin. Action de grâce, elle a permis au cardinal Gantin de célébrer dans la foi, la prière et l'espérance, l'incommensurable bonté de Dieu pour la générosité, la simplicité, la vaillance à l'humilité dont elle a revêtu Monseigneur Christophe Adimou. Puis c'est le départ du cortège funéraire pour le sanctuaire marial de la paroisse Saint-Michel de Cotonou. Ici, se sont succédés, toujours dans la ferveur et le recueillement, veillées de prières et de chants, célébrations eucharistiques et offices des défunts, du vendredi 17 à 22 heures jusqu'au samedi 18 à 8 heures 50, l'heure à laquelle la dépouille mortelle du vénéré évêque a été transférée dans l'église Saint-Michel de Cotonou pour la messe des funérailles.

SAMEDI 18 JUILLET 1998

À 8 heures déjà, l'enceinte de la spacieuse paroisse Saint-Michel de Cotonou devenait trop restreinte pour contenir la nombreuse foule accourue de partout, qui pour se recueillir sur la dépouille mortelle du patriarche Christophe Adimou, qui pour nourrir et assouvir leur curiosité. Les premières places de l'église étaient respectivement réservées aux parents, religieux et religieuses, délégations confessionnelles, hautes autorités et personnalités parmi lesquelles on peut citer : le chef de l'Etat béninois, Mathieu Kérékou et plusieurs membres de son gouvernement, le président de l'Assemblée nationale, M. Bruno Amoussou accompagné d'une forte délégation de parlementaires, des représentants des autres institutions de l'Etat. À ceux-là, il faut ajouter les anciens présidents de la République : Hubert Maga, Emile Derlin Zinsou, Nicéphore Soglo accompagné de son épouse.

Fort simple mais émouvante a été la célébration des obsèques du premier évêque béninois à rejoindre le Seigneur en son Éternité.

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

LE DIOCÈSE DE DJOUGOU: TROIS ANS DE JOIES ET D'ESPOIRS !

28 juin 1995 — 28 juin 1998, ce sont trois années d'expérience ecclésiale vécue par l'ensemble du diocèse de Djougou, sous le regard protecteur et défenseur de l'Esprit Saint à qui cette année a été consacrée dans la marche de l'Eglise Universelle vers le grand jubilé de l'an 2000. Au moment où ce jeune diocèse célèbre le troisième anniversaire de son érection, il est intéressant de jeter un regard rétrospectif sur sa genèse et ses expériences; une histoire riche en couleurs et en événements !

S'UNIR À UN PASSÉ RÉCENT

La nouvelle est tombée comme une étincelle de joie. Le 28 juin 1995, le Saint-Siège publiait la création du diocèse de Djougou, en même temps que celui de Dassa-Zoumè, avec pour premier évêque, Son Excellence Monseigneur Paul Kouassivi Vieira alors recteur du Grand Séminaire Saint-Gall sis à Ouidah. Ce sera une joie surprenante car la plupart des fidèles-chrétiens ne s'y attendaient point, du moins, pas en ce moment-là. Monseigneur Nicolas Okioh avait introduit le dossier au Saint-Siège, mais tous étaient convaincus de la délicate et prudente lenteur du Vatican à répondre à de telles demandes.

Cependant, voici que la nouvelle arriva le lundi matin, 26 juin, alors qu'une poignée de chrétiens, une trentaine à peine, était réunie dans la petite chapelle des sœurs N.D.A pour la messe de 7 heures.

Au sortir de cette messe, la nouvelle se répandit comme un feu de savane. Nous ne connaissons pas le nom du nouvel évêque mais nous savions que Djougou était érigé en diocèse. Il fallait attendre le 28 juin après l'annonce faite par la radio vatiquane pour connaître le nom de notre futur pasteur. Avec le sacre et l'installation intervenus le 1er octobre 1995, le diocèse était mis en route.

Avant cette étape, des missionnaires ont travaillé dans ce champ du Seigneur: l'Eglise du Christ qui est à Djougou.

LES MISSIONNAIRES DE LA PREMIÈRE HEURE

Depuis 1945, soit un demi siècle avant la création du diocèse de Djougou, existait un service permanent d'action pastorale dans cette ville, dirigé par le père Rublon. C'est donc à juste titre que ce dernier est considéré aujourd'hui comme le fondateur de l'Eglise de Djougou.

En effet, le père Rublon dut arriver à Djougou dans les premiers mois de l'année 1945 en provenance de France. Mais il n'y resta pas longtemps. En 1949, alors que sa santé déclinait, il fut contraint à repartir pour l'Hexagone. Après un bref intérim assuré par Monseigneur Faroud (adit à novembre 1949) et la mort brutale et inattendue du père Lieutaud (novembre 1949) nommé en remplacement du père Rublon, le père Yves Rocher prit les rênes de cette paroisse dès janvier 1950. En cette époque, il n'y avait à Djougou, qu'une petite chapelle, une paillote, construite par les chrétiens du lieu qui étaient tous, d'après un récent témoignage du père Yves Rocher, originaires du sud-Bénin. Ladite chapelle était située entre la poste et le service de santé (CSD), juste derrière l'actuelle «Pharmacie Pour Tous». Quelques années plus tard, en 1959, sera construite, assurément sous la direction du père Yves Rocher, l'Eglise du Sacré-Cœur agrandie en 1991-92 par le père Yves Bergeron.

En 1948 arrivèrent à Djougou les Sœurs de Notre-Dame-des-Apôtres (NDA). De cette équipe de religieuses-missionnaires, on re-

tient le nom de sœur Jeanne André, fondatrice de la première école des sœurs à Djougou, devenue avec l'avènement de «nos» camarades-révolutionnaires, l'école de base Séro-Tago II. Ces vaillantes religieuses ont créé aussi plusieurs autres écoles et de nombreux internats. Elles assuraient aussi la catéchèse.

En 1951, l'abbé Bernardin Gantin, jeune prêtre, était venu à Djougou, pour passer quelques jours dans une famille amie. C'est là qu'il fit la connaissance du père Yves Rocher qui voudrait bien souffrir que le porte au grand jour l'une de ses récentes correspondances avec Son Eminence Bernardin Cardinal Gantin: «Monseigneur, en cette année-là, quel voyant marabout local, aussi extralucide eût-il été, aurait pu vous annoncer que vous reviendriez un jour, doyen du sacré collège, sacrer le premier évêque de Djougou ? ou il y aurait une cathédrale, pour remplacer l'humble paillote-chapelle de 1951. Dieu est grand !».

Parmi les autres missionnaires qui ont travaillé à Djougou, on peut citer le père Patient Redois qui sera plus tard l'évêque de Natitingou et qui ordonnera diacre l'actuel évêque de Djougou, ensuite les pères Frenay, Aguilhon, Albert Mathien, Michel Vessière, Michel Loiret, Yves Bergeron, Ernest Moulin, Michel Guichard et beaucoup d'autres dont la sueur du labeur missionnaire s'est répandue en un étang d'eau fraîche et adoucissante arrosant les sillons aux pasteurs d'aujourd'hui et leur procurant fierté et désir de sainteté.

Le père Aguilhon qui s'était installé à Dompago (Badjoudé) depuis les années 1953 jouera un rôle important dans la vie de l'abbé Paul Vieira, grand séminariste. Ce jeune abbé entretient aussi de très bonnes relations avec le père Yves Bergeron qui arrivait tout jeune prêtre à Dompago en 1968. C'est lui qui l'accueillait à Dompago comme grand séminariste, c'est encore lui qui l'accueillera, confondu de joie, le 1er octobre 1995 comme évêque. Trois années après cet événement providentiel, ce jeune prêtre de 1968, actuel curé de la cathédrale, demande, de bon droit, une année sabbatique.

UN REPOS MÉRITÉ

Le père Yves Bergeron, rentré en France après quatorze ans de vie missionnaire intense à Badjoudé, reviendra quatre ans plus tard comme curé de la paroisse du Sacré-Cœur de Djougou depuis 1986. Il se préparait à prendre une année de repos lorsque Djougou fut érigé en diocèse et sa paroisse devenue cathédrale. Alors, comme tout bon prêtre, il choisit de rester encore quelques années afin d'aider à la mise en route effective et efficace de ce diocèse. Aujourd'hui, après douze ans comme curé à Djougou dont trois comme curé de la cathédrale, il doit partir se reposer.

Pour ceux qui ne connaissent pas ce missionnaire, retenons qu'il est un prêtre simple de caractère et très efficace dans la discrétion. Depuis 1986, il s'est efforcé à mener à bien la triple mission si noble mais délicate de diriger l'intelligence des fidèles de Djougou vers le vrai, d'élever leur cœur vers le beau et de guider leur volonté vers le bien. Il est habité, malgré ses limites, par l'ardent désir de former des hommes dont les valeurs spirituelles et éthiques se reçoivent du mouvement dialectique de l'analogie du devoir-être et du devoir-faire de l'homme à la perfection parfaite de Dieu. Beaucoup de vocations sacerdotales et religieuses ont trouvé en lui soutien, inspiration et persévérance. C'est à lui que les chrétiens de Djougou-centre doivent l'agrandissement de leur église et la construction du nouveau presbytère. Il a été aussi très actif dans les villages.

Nous lui souhaitons de passer un heureux séjour en France, et surtout de nous revenir au plus tôt, car à Djougou, le travail, le passionnant travail demeure encore immense.

LA PASTORALE AUJOURD'HUI

À Djougou, bien que les premières heures de l'évangélisation ne fussent pas assez prometteuses, aujourd'hui on peut se féliciter de ce que le grain semé a grandi. Nombre de fidèles-chrétiens sont engagés dans cette noble et salutaire tâche d'évangélisation. Chacune des paroisses s'organise en son sein pour essayer d'atteindre les objectifs fixés de commun accord par l'ensemble du presbytère réuni autour de son évêque.

« Je suis venu pour qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient en abondance » (Jn 10, 10) ! Un projet d'action pastorale qui inclut toutes les couches de ce diocèse. Que tous aient la vie et qu'ils soient sauvés, sans distinction de religion, de race ou d'ethnie. Aucune place n'est donc faite à l'ethnocentrisme haineux, hypocrite et mortifère. Tous s'inscrivent, plutôt, ou s'efforcent de s'inscrire, dans la dialectique d'une interculturelité. Ce qui, du reste, sera la problématique de leur œuvre d'inculturation. Souvenons-nous que Djougou est une ville cosmopolite et que dans le diocèse, des peuples étrangers ont essaimé tous azimuts.

En dehors des quelques catéchistes permanents, beaucoup de fidèles aussi bien dans les communautés de campagnes que dans celles de la ville sont engagés dans la catéchèse. Leur formation est assurée par un comité diocésain permanent dénommé Service diocésain de formation (S.D.F.), magistralement dirigé par le père Michel Guichard et un ancien séminariste, Benjamin Adjangan dont le père Jérôme Adjangan demeure, malgré le poids de l'âge, l'un des fidèles catéchistes de notre diocèse. Un autre terrain d'engagement des chrétiens reste les mouvements tels que le MADEB, la JEC, la JOC, le Scoutisme, l'ACF, les chorales, les groupes de prière dont le renouveau charismatique et la Légion de Marie puis les Communautés ecclésiales vivantes (CEV).

Les laïcs baptisés, malgré leur bonne volonté et leurs engagements ont besoin de guides. De plus, « il ne leur est pas permis de substituer aux clercs ordonnés dans les tâches spécifiques de leur ministères », en ce sens que le sacerdoce commun des fidèles ne recouvre pas tout le sacerdoce des prêtres. Aussi y a-t-il au moins un prêtre sur chaque paroisse pour assurer le ministère sacerdotal. Au nombre de ceux-ci, le dernier né, l'abbé Simon Abalorou, premier prêtre ayant reçu des mains de Mgr. Paul K. Vieira, l'ordination sacerdotale. Ce fut l'un des événements les plus importants de cette année académique, le 27 décembre 1997 à Chabicomma qui n'aurait jamais rêvé d'accueillir un jour trois mètres, plus d'une demi-centaine de chasubles et de curieux venus de tous les coins de notre pays. À l'heure actuelle, ce jeune prêtre est en service à Partago, vicaire d'un Fidei Donum, le père Claude Meynier. Un autre prêtre un peu moins jeune nous revient tout frais des études, l'abbé Roger Nagbunda est depuis le 25 janvier dernier le curé-fondateur de la paroisse de Kolonkondé-Foumbé, la septième du diocèse. C'est aussi un autochtone, l'abbé Ignace Ali qui s'occupe de la cure de Gahounga. La paroisse de Badjoudé est, quant à elle, tenue par trois pères de la Société du Verbe Divin (SVD): Bassila par un autre Fidei Donum, le père Bernard Levy, actuellement en congés; et Copargo par l'un des anciens, revenu après la création du diocèse, le père Michel Loiret, maître de la langue Yowa! Depuis quelques mois, il travaille avec un jeune prêtre SMA précédem-

ment en mission à Pérèrè dans l'archidiocèse de Parakou.

La paroisse-cathédrale compte à elle seule six prêtres résidents. Le père Michel Guichard chargé de la formation, vicaire général; les pères Ernest Moulin et Nicolas Kassa, vicaires; deux jeunes prêtres, les abbés Rock Zinsou apprenant le Yom et Claude Yayi, Fidei Donum; puis le père Yves Bergeron, curé. Le 17 juillet, ce derniers s'est envolé pour la France où il passera son année sabbatique. La cathédrale attend donc d'avoir un nouveau curé. Elle a reçu cette année, comme tous les ans, deux stagiaires, les abbés Thierry grand séminariste de l'archidiocèse de Cotonou et Henri, séminariste polonais, SMA.

Par ailleurs, il est remarquable de constater l'action missionnaire efficace et irremplaçable des religieuses en service dans le diocèse. À Djougou-centre, nous avons les sœurs NDA, très engagées dans la pastorale catéchétique et les œuvres socio-humanitaires comme les internats et orphelinats; les sœurs de Sainte Elisabeth de Luxembourg, infirmières à l'hôtel-Dieu Ordre de Malte; et les Sœurs de Saint Augustin (SSA) présentes aussi à l'Ordre de Malte et à l'évêché. Un détachement de Sœurs NDA, dirigé par Sœur Cyrille Vieille assure la garde du centre de santé de Pabégo, situé à 13 km au nord de Djougou. A Badjoudé réside une importante communauté de Sœurs missionnaires de Sainte Thérèse au service de la santé et de la paroisse. Enfin à Manigri, paroisse de Bassila, une forte équipe de religieuses Oblates catéchistes petites servantes des pauvres (OCPSP), tient un centre d'enseignement ménager (internat, externat) et travaille efficacement pour la catéchèse et la pastorale en général.

D'autres paroisses attendent d'être ouvertes. Parmi elles, Bougou qui s'est illustrée au début de cette année par un événement fort émouvant qu'il nous semble intéressant de rapporter.

UNE EXPÉRIENCE PATHÉTIQUE

Cet événement paraîtra à première vue, ne pas avoir sa place dans cette chronique. Cependant, il déploiera toute l'ampleur de sa portée missionnaire lorsqu'on s'accordera à l'idée que l'histoire n'est pas simplement une chronologie de faits, et que, de plus, « elle n'est pas seulement maîtresse de vie; elle est également une mère chargée de grâces pour qui sait lire avec des yeux éclairés par l'Amour » (Card. B. Gantin).

Dans son projet de visiter dès les premières années de son ministère épiscopal toutes les communautés de son diocèse, Monseigneur Paul K. Vieira programma une visite pastorale dans l'une des communautés les plus éloignées et les plus enclavées de la région de Bougou. Le sentier qui mène dans ce village est tellement labyrinthique qu'il est presque impraticable à quatre roues. La nouvelle fut saluée par un chœur unanime et beau dans ce village. Tous, musulmans, animistes et chrétiens se mobilisèrent pour l'accueil de cet «homme de Dieu». Mais dans la foule, un jeune homme d'un certain âge dissimulait sa déception et son indignation à grands renforts de sourires forcés. Débordé, il s'écria: « On nous trompe ! ». Il était sûr et arriva même à gagner certains à l'idée que jamais un évêque ne viendra dans un village aussi reculé, abandonné et oublié de tous, même des insatiables hommes politiques des périodes électorales.

Mais les faits, à la surprise de beaucoup, allaient démentir les affirmations de notre «prophète» et faire disparaître dans les pou-

(Lire la suite à la page 11)

LA GESTION DU SPORT EST UNE SYMPHONIE OÙ CHACUN DOIT JOUER SA PARTITION

déclare Damien Zinsou Alahassa, ancien ministre de la jeunesse, des sports et loisirs

Mardi 21 juillet 1998, M. Damien Zinsou Alahassa, précédemment ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, confirmé à la tête du département de l'Éducation nationale dont il assurait l'intérim jusqu'à la fin de l'année à M. Christian Lagnidé, nouveau titulaire du département de la jeunesse. Pour l'ancien ministre de la jeunesse, il s'impose au ministère de la jeunesse et à celui de l'éducation, un partenariat et une plate-forme d'action pour développer le sport des jeunes au Bénin car les deux départements ministériels brassent le plus grand nombre des jeunes béninois.

Peu avant la cérémonie de passation de service, le ministre sortant de la jeunesse, des sports, et des loisirs, Damien Zinsou Alahassa a bien voulu s'entretenir avec notre rédaction sur certaines questions d'actualité relatives au sport au Bénin. Voici cette interview.

« La Croix du Bénin » : Monsieur le Ministre, vous faisiez récemment allusion à la nécessité d'un changement de vision à la pratique du football au Bénin. En quoi consiste ce changement de vision ? Et qu'est-ce qui constitue votre obstacle majeur pour opérer ce changement ?

Monsieur Damien Zinsou Alahassa : Avant de répondre à votre question, je me dois de rappeler que la gestion du sport, celle du football en particulier, est une symphonie où chacun doit jouer sa partition. Ici, si l'élaboration de la base législative et juridique est le domaine réservé de l'État qui définit le plan stratégique du développement du sport, son opérationnalisation ou sa mise en œuvre incombe aux associations nationales.

La nécessité d'un changement de vision à la pratique de football au Bénin passe donc par l'incontournabilité de la synergie qui doit exister entre les partenaires évidents que sont le département en charge des sports et de la fédération béninoise de football afin de réaliser ensemble l'objectif contenu dans le plan stratégique qui n'est rien d'autre que la structuration du mouvement sportif sur toute l'étendue du territoire national et qui se justifie par des raisons politiques, sociologiques, stratégiques, d'identité et de dignité nationales.

Cette vision, si elle est théoriquement partagée par les dirigeants de la FBF qui ont signé notre contrat d'objectif, se heurte à quelques obstacles, notamment la léthargie observée auprès de ces derniers pour susciter à la base la création des clubs, élargir la base des pratiquants et mettre un accent particulier sur la formation de la relève. A propos de la question de la relève, il convient de faire remarquer que depuis le 5 janvier 1998, j'ai procédé au transfert officiel de l'opération promotion et développement du Football des jeunes à la FBF et depuis plus rien ; c'est l'interdit totale.

Au-delà de tout, je garde l'espoir que les choses rentreront dans l'ordre, conscient que « le cerveau humain n'est pas une carte magnétique que l'on change quand on le veut mais le changement de mentalité relève d'un grand pouvoir de persuasion et d'un travail sur le long terme ».

« La Croix du Bénin » : Monsieur le Ministre, à un moment où le football est devenu une activité de plus en plus lucrative, que peut-on faire selon vous, pour qu'une infrastructure sportive convenable comme le stade de l'amitié de Kounounou soit rentable et contribue à l'économie béninoise ?

M. Damien Zinsou Alahassa : Comme vous le dites si bien, le football à l'instar d'autres disciplines sportives est devenu une activité de plus en plus lucrative et les transferts de joueurs qui se font à coup de centaines de millions de nos francs en sont une illustration éloquent.

En ce qui concerne le stade de l'amitié (OGESA), il convient de faire observer qu'il est un complexe multi-fonctionnel, fruit de l'excellence des relations sino-béninoises. C'est d'abord une infrastructure à caractère social pour la jeunesse et vous savez que la jeunesse n'a pas de prix.

La bonne santé financière de ce joyau dépend inéluctablement de l'esprit d'entreprise des responsables chargés de sa



M. Damien Zinsou Alahassa

gestion qui doivent être des hommes d'initiative, intègres et compétents en management et en marketing. Il n'est pas inutile non plus d'ajouter que le taux de remplissage ou de fréquentation de cette infrastructure est aussi lié aux performances de nos sportifs.

« La Croix du Bénin » : Monsieur le Ministre, nos équipes cadette et senior ont été mises au vert pour s'engager très bientôt dans les compétitions africaines. Au regard de la préparation qui a eu lieu, croyez-vous aux potentialités de nos représentants nationaux et quels sont vos éléments d'optimisme ?

M. Damien Zinsou Alahassa : Du 22 au 30 juin 1998, nos sélections cadette et senior, grâce à la farouche détermination et la volonté inébranlable de l'ONG « Elite Sport » ont été mises au vert à la fondation Sainte Luce des Tori. Mais si cette initiative est louable et constitue une invite à tous nos compatriotes qui doivent contribuer au développement du football qui n'est pas l'affaire exclusive du MJSL et de la FBF il n'en demeure pas moins qu'au regard de la carte de visite de l'adversaire (le Ghana pour nos cadets) il faut dès à présent concocter un plan de préparation avec des matches amicaux de bonne facture. À ce prix et à ce prix seulement nous pouvons compter sur nos cadets qui ont fait leurs preuves à Winneba au Ghana courant décembre 1997 et ont agréablement surpris à Ouagadougou du 30 mars au 04 avril 1998 lors du tournoi coopé-coupe 98.

C'est donc dans la logique d'une préparation rationnelle et efficiente que le gouvernement a envoyé au Nigeria une délégation qui a pu négocier la possibilité de la mise au vert de nos équipes nationales de football au « National Institute for sport, of Lagos », entendez institut des Sport de Lagos.

« La Croix du Bénin » : Monsieur le Ministre, quels enseignements vous inspire la participation des équipes africaines au « Mondial 98 » quant à la

politique de développement du football béninois ?

M. Damien Zinsou Alahassa : Contrairement à un passé récent, l'Afrique a connu une large participation au « Mondial 98 » qui, incontestablement, est le plus grand événement sportif mondial à l'aube du 21ème siècle.

Les performances réalisées par nos cinq représentants sont sans commune mesure avec celles enregistrées naguère avec l'ex-Zaire. Ceci, à n'en pas douter, témoigne du progrès réalisé par le football africain même si la gestion du sport et son organisation restent à peaufiner.

Au regard de la tenue du Nigeria, du Cameroun, de l'Afrique du Sud, du Maroc et de la Tunisie, l'on peut affirmer que les mauvais résultats sportifs des Béninois ne proviennent pas d'une incapacité congénitale mais résultent plutôt d'une absence de travail méthodique et d'organisation rationnelle avec une infrastructure de base dont le socle est constitué par les catégories d'âge (les minimes, cadets et juniors). Vous conviendrez avec moi qu'il n'existe pas de joueurs présents à ce « Mondial 98 » qui n'aient joué aux compétitions de ces catégories d'âges.

L'opérationnalisation du Football des jeunes par une fédération dynamique est le point de départ de l'émergence d'une nouvelle catégorie de joueurs capables de faire rêver les Béninois. Avec la culture de l'excellence nous maîtriserons les critères de performances et serons aux rendez-vous internationaux et mondiaux.

« La Croix du Bénin » : Monsieur le Ministre, qu'est-ce qui vous oppose concrètement à la fédération béninoise de football et que faire de ce point de vue selon vous pour éviter l'enlisement et la léthargie du sport roi au Bénin ?

M. Damien Zinsou Alahassa : Votre préoccupation est pertinente mais je dois vous avouer, à la vérité, que rien ne m'oppose à la FBF dirigée par l'honorable député Gbadamassi Moucharaf avec qui j'entretiens d'excellentes relations empreintes de concertations régulières au sujet de l'avenir de notre football. Il ne peut d'ailleurs en être autrement dans la mesure où ma fonction de Ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs et celle de Monsieur Gbadamassi de Président de la Fédération béninoise de football nous imposent de telles concertations en vue d'un partage de la vision. Nous sommes tous au service du sport qui joue, ne l'oublions pas, un grand rôle de niveleur et d'unificateur des hommes de toutes conditions.

Toutefois, dans la symphonie que nous exécutons il peut arriver de fausses notes. Le mouvement associatif sportif étant régi par la loi de 1901, il revient aux organes délibérants d'apprécier l'exercice des charges confiées aux dirigeants élus.

Pour ma part, je voudrais tout simplement souhaiter que le désir et l'ambition de réussir et de sortir notre football de l'ornière nous habitent tous et que nous débouchions toujours sur un modus vivendi.

Le football béninois pourrait en sortir grandi.

Propos recueillis par
Alain Sessou

REPONSE AU JEU CHIFFRES CROISÉS de la page 5

21 — 3 — 7 — 2 — 9
10 — 7 — 3 — 5 — 2
11 — 10 — 21 — 10 — 11
2 — 9 — 18 — 9 — 9
22 — 19 — 3 — 1 — 2

REPONSE AU JEU ROUE MESSAGÈRE de la page 5

En partant de la lettre U à gauche, au niveau du pied de l'homme, on peut lire :

" USAGE REND MAÎTRE "

REPONSE AU JEU MOTS CROISÉS de la page 5

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	P	A	S	S	A	G	E	R	E	S
2	A	L	I	E	N	E	S	O	T	I
3	N	E	S	O	I	N	T	A	C	T
4	C	S	O	L	E	O	N	O	U	
5	R	E	M	E	R	C	I	E	R	A
6	E	R	E	S	I	R	O			
7	A	O	S	T	U	D	I	E	U	X
8	S	A	S	S	E	S	O	L	I	
9	M	E	O	R	A	L	E	A		
10	M	E	S	S	O	S	I	E	N	

DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE

UN TRIBUNAL INTERNATIONAL PERMANENT :
LA FIN DE L'IMPUNITÉ DES
TORTIONNAIRES ?

17 juillet pourrait marquer une date capitale dans l'histoire du droit international. En effet, le 17 juillet 1998, les statuts de la cour criminelle internationale permanente ont finalement été adoptés, après des années d'efforts acharnés et cinq semaines de négociations intenses et parfois ardues.

En fait, l'idée de la création d'une telle instance judiciaire remonte à cinquante ans. La Commission de droit international de l'Organisation des Nations unies (ONU), composée d'experts indépendants avaient été chargée d'en étudier le projet dès 1948.

Mais la guerre froide et les conflits Nord-Sud avaient empêché toute possibilité d'accord. En 1993, après la création d'un tribunal international ad hoc pour l'ex-Yougoslavie, l'Assemblée générale de l'ONU a demandé à ses juristes de reprendre ses travaux. En mai 1994, la Commission remet son projet. En décembre 1995, débute la négociation politique. L'Assemblée générale de l'ONU crée un comité préparatoire ouvert à tous les États qui souhaitent participer, pour discuter, sur la base du projet des juristes, des statuts d'une cour qui jugera les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et les génocides. Les organisations non gouvernementales sont admises à toutes les négociations.

Les spécialistes, selon une dépêche de MFI, ont recensé près de 250 conflits depuis

1945, qui ont fait plus de 130 millions de morts. Dans la très grande majorité des cas, les responsables de ces crimes n'ont pas été poursuivis par la justice des pays concernés. Il s'agit donc d'en finir avec cette impunité choquante. Certes, la cour criminelle internationale née à Rome, n'a pas de compétences rétroactives : elle ne jugera donc pas les génocides perpétrés tout au long de ce siècle. Mais elle pourra inquiéter ceux qui, à l'avenir, seraient responsables de crimes contre l'humanité. Une menace qui, selon les partisans de ce tribunal international, ne pourrait que renforcer la paix dans le monde. À la différence des deux tribunaux internationaux (celui de la Haye pour l'ex-Yougoslavie et celui d'Arusha pour le Rwanda), ce tribunal serait permanent et non spécialisé ; il se verrait reconnu d'une compétence universelle. Comme l'indique une dépêche du Comité international de la Croix rouge datée du 18 juillet 1998, il convient toutefois de souligner que les règles substantielles des statuts de la cour criminelle pourraient être encore améliorées. Il est regrettable, par exemple, que les États qui y seront parties aient la possibilité de choisir de ne pas accepter, pendant une période de sept ans, la compétence de la cour sur les crimes de guerre. En outre, dans les États qui n'adhèrent pas aux statuts, les criminels de guerre qui ont perpétré des crimes sur leur territoire ou qui sont leurs ressortissants ne peuvent être poursuivis par la Cour. Il est donc indispensable

que le traité soit ratifié par un très grand nombre d'États, pour que la Cour puisse disposer d'un financement adéquat et d'un personnel qualifié.

Au-delà de toutes ces considérations, bien du chemin reste à parcourir. Surtout lorsqu'on se rend compte de la réticence des États-Unis et d'Israël à adopter les statuts de la Cour. Une attitude des USA, gendarmes du monde qui laisse planer le doute sur leur intention de rétablir la démocratie dans tel ou tel pays hanté par le spectre du génocide. N'est-ce pas par les mains invisibles de ces puissances que les feux de la guerre s'allument ? Ainsi, on use de subterfuges pour hypothéquer l'avenir de la Cour criminelle. Le monde entier, notamment, les pays aujourd'hui hostiles à la Cour criminelle, en tête les USA, doivent se convaincre qu'il est impérieux de poursuivre implacablement et sans tarder les criminels de guerre afin que le droit puisse exercer un effet dissuasif pour le bénéfice de tous ceux qui, sans cela, deviendraient leurs victimes et seraient massacrés, pillés, violés et torturés.

Un monde de paix, de bonheur et de sérénité passe par cet idéal qui ne coûte que la volonté politique des uns et des autres de bâtir un monde nouveau basé sur le principe cardinal de l'amour du prochain et du respect de l'humanité.

Félicien Sédjo

LE SAVIEZ-VOUS ?

• À l'occasion de la journée mondiale de la population, (dimanche 12 juillet) le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) a rendu un rapport sur l'avenir démographique de notre planète. Alors que nous sommes aujourd'hui, 5,9 milliards d'être humains, le cap des six milliards sera franchi en juin 1999. Si notre terre est peuplée, elle est également jeune : 800 millions de personnes sont âgées de treize à dix-neuf ans, la plus large génération en âge de procréer de tous les temps. Vivant en grande partie dans le tiers monde, ces futurs parents seront à l'origine de 93 % de la croissance démographique.

• Contre l'avis d'Israël et des États-Unis, l'ONU a donné aux Palestiniens quasiment les mêmes droits qu'aux autres États. Les Palestiniens pourront ainsi participer aux débats et se porter coauteurs des projets de résolutions et de décisions touchant à la Palestine et au Moyen-Orient.

• L'eau douce ne représente que 2,5 % de la quantité totale d'eau de la planète.

• L'Afrique du Sud va construire le plus grand télescope à lentille unique de l'hémisphère sud, capable de localiser « une chandelle allumée sur la lune ». L'Afrique du Sud possède déjà le plus grand télescope du continent africain.

• Il y a environ 100 000 ans, des mammouths habitaient sur les bords de la Seine à l'emplacement de l'actuel Paris. Des ossements de ces mammifères ont été retrouvés au Champ-de-Mars, tout à côté de la Tour Eiffel.

• Le taux mondial de fécondité est passé de 5 enfants par femme vers 1950 à environ 3 aujourd'hui.

LE DIOCÈSE DE DJOUGOU :

VERS L'AN 2000

(Suite de la page 9)

belles de l'histoire, l'opinion selon laquelle qui cherche l'évêque devrait se rendre à l'évêché, ou tout au moins en ville, ou encore dans un village d'accès facile.

Au jour fixé, après s'être décarcassé entre les buttes des paysans et les arbustes de la nature, à travers marigots et collines, le véhicule de l'évêque de Djougou pointa dans ce village. Ce fut la confusion générale et la joie à son degré le plus élevé. Nous nous faisons grâce des détails de la cérémonie d'accueil. Après la messe et vers la fin de la rencontre prévue avec la communauté, notre prophète désillusionné, se décide à parler. Émotionné et d'une voix ravie il explique, qu'il était à Djougou le 1er octobre 1995 pour le sacre de Monseigneur Vieira et qu'il avait vu l'immense foule qui y était. Les Blancs venus de l'Europe, les ministres représentant le chef de l'État et un nombre impressionnant, tel qu'il n'en a jamais vu, de voitures et de camions. Tout ce monde était allé entourer un seul homme. Il était donc impensable, inimaginable et non envisageable, disait-il, qu'un tel homme allât jusqu'à eux. Par ailleurs, il déclara, les yeux en larmes, qu'il était présent à l'église de Badjoudé, son village natal, le jour où Monseigneur Patient Redois ordonnait diacre l'abbé Vieira. « Ce jour, sa main avait pleuré ». Et il conclut son intervention par cette question qui se noya dans un sanglot : « Qui aurait pu prédire que j'aurais, un jour, la chance d'échanger avec ce jeune abbé qui

forçait, à cette époque, l'admiration de tous à Badjoudé ? » Les hommes ont besoin que nous allions vers eux. Ils nous attendent. Ce mouvement est aujourd'hui indispensable pour mieux réussir notre mission, commentera par la suite l'évêque de Djougou à ce propos.

Cette histoire singulière et bien pathétique peut être saisie dans toute son intelligibilité comme un axe de lecture de l'expérience ecclésiale que connaît le diocèse de Djougou. De cette expérience ecclésiale, les jeunes ne sont pas du reste.

JEUNESSE ET VOCATIONS

Dans le diocèse de Djougou, nous remarquons les jeunes dans les mouvements d'action catholique tels que le MADEB, mouvement le plus répandu dans le diocèse, la JEC et le scoutisme catholique présents plutôt dans les communautés de ville et la JOC en campagne. Les jeunes sont aussi actifs dans la liturgie : enfants de chœur, lecteurs, chorales chantant surtout en français. Mais le constat général, c'est la minorité représentativité des jeunes filles.

À ce sujet, l'exemple du dernier grand rassemblement lors des journées diocésaines de la jeunesse (JJD) est très illustratif. Cependant, le phénomène est moins remarquable au niveau des enfants. À titre exemplatif, les JEM, comprenez journées de l'enfance missionnaire des 2, 3 et 4 janvier dernier. Ils étaient environ sept cents enfants, presque autant de filles que de garçons à répondre à

l'appel de l'évêque pour vivre ensemble, pendant trois jours, une expérience missionnaire de l'enfant chrétien. Par contre, le décalage numérique entre filles et garçons était plus remarquable au niveau des jeunes le dimanche des rameaux. En effet, tous les deux ans, les jeunes du diocèse se donnent rendez-vous autour de leur évêque pour célébrer la fête de l'espérance. Le sommet de la rencontre de cette année fut la grande marche de près d'une dizaine de kilomètres, puis l'entrée triomphale, joyeuse et solennelle dans Badjoudé. Ce fut une rencontre de prière, d'action de grâces, d'espérance et de conversion.

Dans le domaine des vocations, il faudrait retenir qu'en juin 1995, le diocèse de Djougou ne comptait qu'un seul grand séminariste. Aujourd'hui, ils sont huit dont six au grand séminaire Saint-Gall sis à Ouidah et deux à celui de Tchavéjé. Dans les petits séminaires de Natitingou et de Parakou, ils sont une dizaine du diocèse. Une nouvelle importance à saluer, c'est que deux jeunes de la paroisse-cathédrale sont admis à intégrer le séminaire propédeutique sis à Missirété dès octobre prochain. Le diocèse dispose également de quelques aspirants suivis par les prêtres sur les paroisses. S'agissant des vocations féminines, il est bien de savoir qu'environ six religieuses SSA et NDA se réclament du diocèse de Djougou. Il y a à leur suite, une dizaine de jeunes filles qui réfléchissent à une éventuelle vie consacrée. Ce fleuron de vocations, bien qu'insuffisant, promet, ce diocèse à un troisième millénaire plus que jamais évangélisateur de paix et de sainteté.

Une attention particulière est portée à la préparation du double jubilé de l'an 2000 : jubilé de la naissance du Christ et jubilé du jaillissement de l'Église-Famille de Dieu et des hommes, du cœur de celui dont nous sommes les membres, celui qui nous apporte le salut, Jésus, médiateur par excellence entre Dieu et les hommes. Conscient que ce troisième millénaire inaugure une nouvelle ère, pasteurs et fidèles sont mobilisés et décidés à remporter la gageure d'une Église fraternelle et unie, partie intégrante de l'Église Universelle et ouverte aux autres religions et aux valeurs socio-culturelles de nos communautés d'aujourd'hui. C'est une initiative commune.

À Djougou donc, nous gravissons ensemble la pente toujours rude et escarpée du calvaire de vérité, de justice et de bonté, et, à mesure que nous nous élevons, notre horizon s'élargit : nous découvrons d'abord un peu plus d'unité, plus haut, beaucoup de charité, et enfin arrivés au sommet, avec l'Apôtre de l'Amour s'identifiant à l'Amour, le Verbe fait chair, nous contemplons l'immense fraternité humaine tout en nous rendant à l'évidence que la différence est non une opposition, mais bien plutôt une référence à l'autre dans soi.

Puisse la Maître des temps et de l'histoire, le Dieu trine : Créateur, Rédempteur et Souffleur vivificateur du Cosmos, nous accompagner dans cette marche et nous donner de répondre, la main dans la main, dans une ascension communautaire vers la plénitude éternelle promise, à la recommandation évangélique de Matthieu 28, 19 : « Allez donc, de toutes les Nations faites des disciples » !

Max-Évariste Codjo Ogouchinan
grand séminaire Saint-Gall Ouidah

ÉCONOMIE — DÉVELOPPEMENT

QUELLE PERSPECTIVE POUR L'EMPLOI AU BÉNIN ?

1986, année noire, dira-t-on, pour les jeunes béninois en quête d'emploi, notamment ceux qui sont sortis des centres de formations et des universités nationales et étrangères. En effet, l'année 1986 a consacré le gel systématique du recrutement dans la fonction publique des diplômés sortis des universités. Depuis lors, ils sont des milliers à arpenter les rues, frapper aux portes des ministères et sociétés en quête d'hypothétique emploi. L'emploi, on s'en doute, est l'un des principaux défis au cœur de la problématique du développement de tous les pays, quel que soit leur niveau de croissance économique, en raison de l'importance et du rôle du capital humain dans le processus de développement. Cette réalité indéniable fait que depuis peu, les décideurs politiques du Bénin accordent une place de choix à la résorption du problème de l'emploi chez nous. Et comme pour être porteuses, les actions de relance du secteur privé et de promotion de l'emploi entreprises par l'État ont besoin de s'appuyer sur une stratégie et des instruments de politiques sectorielles de l'emploi tels que le système d'information sur l'emploi. C'est dans ce cadre que s'inscrit la création de l'observatoire de l'emploi, cellule autonome d'appui technique à la prise de décision dans le champ des relations emploi-formation. Cet observatoire a pour objectif fondamental la recherche permanente d'information sur l'emploi en vue de définir une stratégie objective devant, entre autres, permettre de juguler le fléau du chômage. De ce point de vue et avec l'appui technique et financier du PNUD à la réalisation du programme d'activités de l'observatoire, des enquêtes ont permis d'établir déjà deux tableaux de bord sur

l'emploi. Le deuxième tableau de bord a trait au deuxième semestre de 1997 et porte le mois de mai 1998 comme date de sortie.

Au cours de la période de référence de l'enquête 24489 emplois nouveaux ont été dénombrés dont 16.758 emplois occasionnels (68,42%), 7.154 emplois permanents (29,21%) et 577 contractuels (2,36%).

Ces emplois se répartissent comme suit:

— dynamique d'emploi : 18.871 emplois ont été dénombrés dont 9356 recrutements (49,58%) et 9.515 créations d'emplois (50,42%);

— politique d'aide à la création des PME-PMI : 5287 emplois;

— politique d'appui à la promotion d'emploi : 331 emplois.

Le tableau ci-dessous indique la contribution de chaque structure à la création de l'emploi au cours du deuxième semestre 1997.

À y regarder de près, des efforts sont incontestablement déployés à travers diverses structures publiques, privées et autres pour résorber un tant soit peu le chômage. Seulement le taux d'emplois occasionnel est très élevé : 68,42%. Dès lors, il est impérieux de renforcer la création d'un environnement favorable à la promotion de l'initiative privée étant donné que l'emploi durable et rémunérateur ne peut être que la résultante de l'existence et du développement d'entreprises ou d'activités stables.

Ph. L. Amoussou

Structures	Nombre d'emplois créés	Contribution en %	TOTAL	%
Ministères	4524	18,47		
MPREPRE (DPI)	132	0,54		
MFPTRA (DROM, DTEC, DPE)	3636	14,85		
MSPSCF (SRH)	525	2,14		
MIPME (DDI)	231	0,94		
Institutions publiques	770	3,14	11.382	46,48
Agences d'exécution des travaux à haute intensité de main-d'œuvre (AGDSD, AGETUR)				
Dispositifs d'appui à la création et à la promotion de l'emploi (Campus-Bénin, CIPEN, PADME, PAPME, CePEPE, AGePIB, FIJ, FSNE)	5.267	21,51		
Divers projets	821	3,35		
Organismes Internationaux (FAO, OMS)	08	0,03	08	0,03
Entreprises du secteur moderne	12.919 ⁽¹⁾	52,75	12.919	52,75
Autres structures (MJCD, BETHESDA...)	180	0,74	180	0,74
TOTAL	24.489	100	24.489	100

(1) Les 12.919 emplois sont dénombrés au niveau des entreprises du secteur moderne existantes avant le premier semestre 1997, celles nouvellement créées, au cours du deuxième semestre 1997, l'OCBN et la SSEE.

UNE BATTANTE DANS L'AMIDON DE MANIOC

Une jeune Camerounaise a réussi, par ses inlassables efforts, à s'imposer dans la production de l'amidon de manioc. Après seulement quelques mois d'activité, la voilà qui brasse des millions de F CFA.

Pour Honorine ; finis les lettres à taper, les rendez-vous à prendre pour le patron. Le chef, aujourd'hui, c'est elle ! Cette ex-secrétaire d'une société de services publics à Douala est devenue en quelques mois une entrepreneure qui brasse de grosses affaires. En neuf mois, son unité de production d'amidon a réalisé un chiffre d'affaires de plus de cinq millions de F CFA !

C'est à Souza, un village situé à 30 km de Douala, que Honorine a installé son atelier de transformation de manioc.

Dans une petite concession non loin d'une rivière, elle travaille avec ses cinq ouvriers. Ce matin, elle écrase le manioc duquel elle va extraire de l'amidon, un produit très recherché à Douala par les industries textiles et les fabriques d'emballage de carton. À côté de l'ouvrier qui s'active sur la machine à moulin, Honorine surveille attentivement la qualité du produit et donne des recommandations sur les réglages de l'appareil.

Dehors, sur des claies montées sur pilotis, l'amidon, extrait la veille, sèche au soleil. Ici et là, se dégagent des odeurs fortes de manioc fermenté. Incisive, l'œil brillant et vif, elle commente, entre deux conseils : « Dans la vie, il faut savoir ce que l'on veut. Rien ne s'obtient sans effort et sans sacrifice. J'ai choisi mon chemin et je m'y consacre, malgré les conditions hygiéniques que vous vous absteniez sûrement de relever par pudeur ».

Dès le départ, la jeune femme reçoit l'appui d'une Ong locale. L'association pour la promotion des initiatives communautaires africaines (APICA) la choisit pour expérimenter son unité de transformation du manioc. « Il y a plus de trois ans, j'étais déjà portée par le désir de fonder une activité personnelle parce que je n'ai jamais aimé travailler pour quelqu'un d'autre. L'Apicam m'a fourni l'opportunité et j'ai essayé de l'exploiter au maximum. » Beaucoup d'autres, qui ont bénéficié de ce soutien n'en ont pas fait une exploitation positive.

La méfiance des hommes. Le secret de sa réussite ? « Il n'y a pas de secret, répond Honorine. Il s'agit de savoir ce qu'on veut et de s'appliquer à l'obtenir. C'est vrai que j'ai eu la chance d'obtenir le soutien de certains partenaires camerounais pour le financement de la matière première. Mais il a fallu les chercher et les convaincre de la rentabilité de l'affaire ! De tous ceux que j'ai contactés, il n'y a eu que deux qui m'ont fait confiance. Aujourd'hui, notre production prouve qu'ils avaient tort de douter de mes capacités. Généralement, les Camerounais ne croient pas les femmes capables de créativité ».

Chose certaine, ses ouvriers, eux, ont beaucoup d'admiration pour elle. « Nous

n'avons jamais vu une femme aussi ambitieuse que notre patronne. Elle est très travailleuse. Les chefs d'entreprises lui font confiance parce qu'il semble que nos produits sont d'excellente qualité », témoigne l'un d'eux. Reste qu'ils sont un peu déçus par leur salaire. « Pour le moment, nous nous contentons du peu

que Madame nous paie. C'est vrai que nous aurions souhaité être mieux traités mais chaque chose en son temps », confie l'un d'eux.

Actuellement, Honorine est submergée par des commandes locales : ici, deux tonnes pour une usine de confiserie, là, 500 kg pour une unité de production d'alvéoles. « Face à toutes ces commandes, nos capacités de production sont insuffisantes », affirme la femme d'affaires. Pour honorer ses engagements, elle sait qu'elle ne peut plus compter uniquement sur la collecte de manioc à travers les villages. Par conséquent, elle a l'intention de créer sous peu une plantation de 20 ha qu'elle envisage d'étendre à plus de 100 ha d'ici trois ans.

Malgré son succès, Honorine garde la tête froide. « J'ai touché le premier million de ma vie il y a quelques semaines seulement. Cela m'a fait un énorme plaisir. Mais je me suis dit que le million ce n'est rien... Ce qui importe, c'est que je réussisse à vaincre mon ennemi principal : ma misère et celle des hommes qui travaillent avec moi ».

Daniel Tchadpa
(Syfia Cameroun)

